

DOSSIER

Frontière(s)



**La véritable histoire des super héros,
un portfolio de Dulce Pinzón**

**Accompagner les migrants
à Villeneuve-sur-Lot, reportage**

VOUS AVEZ DIT BIZARRE ?

Dans les permanences, les centres d'hébergement ou les centres de rétention les militants et militantes de La Cimade se confrontent à une multitude d'histoires dramatiquement absurdes. Cette rubrique est dédiée à ces histoires et les vôtres y sont les bienvenues !

Vous pouvez envoyer vos textes à causescommunes@lacimade.org

Pas de papiers, pas d'enterrement

Saira est vénézuélienne. Lors de ses études d'architecture à Barcelone, elle rencontre Vincent, un Marseillais qui vit en Espagne. Ils emménagent ensemble et ouvrent une pizzeria à Barcelone. Elle abandonne ses études pour se consacrer à leur projet. Sa carte de séjour se périmé et elle ne prend pas le temps de faire des démarches pour le renouvellement. Ils se disent qu'ils se marieront peut-être si c'est nécessaire pour que Saira puisse rester mais pour le moment, l'important c'est de faire tourner la boutique.

Le 17 février c'est le drame, Vincent se suicide. Les obsèques sont organisées avec sa famille à Marseille. Saira décide de se rendre à l'enterrement, elle considère que c'est un moment important de recueillement et de partage du deuil avec les proches de Vincent. Mais sa décision est prise, elle va rentrer au Venezuela, au moins pour quelques temps afin de se ressourcer. Elle est interpellée par la police française : contrôle d'identité puis vérification des documents de séjour. Elle aura beau présenter son passeport et expliquer qu'elle se rend à l'enterrement de son petit-ami qui a lieu le lendemain, qu'elle ne souhaite pas rester en France, ni même en Espagne et qu'elle quittera d'elle-même l'Europe dans moins d'une semaine, la préfecture n'entend rien et décide de la placer en rétention au motif qu'elle risque de prendre la fuite. À l'heure où je la reçois dans le bureau de La Cimade au centre de rétention, la cérémonie commence. Elle est comme résignée, on pourrait tenter un recours au tribunal mais maintenant que l'enterrement a commencé elle ne le souhaite même pas, tout ce qu'elle souhaite c'est rentrer au plus vite au Venezuela.

La dignité humaine aurait voulu qu'elle puisse enterrer son compagnon, ça l'aurait certainement aidée à faire un travail de deuil mais les autorités françaises en ont voulu autrement.

Mathilde, intervenante au centre de rétention de Cornebarrieu. Publié dans Planète CRA n°33

Histoire belge ?

La bière belge aurait-elle trop coulé dans les services de la préfecture de Charente-Maritime ? Le 13 mai, il lui a en tout cas été difficile d'expliquer que franchir la frontière, ce n'est pas quitter le territoire. « Monsieur R. allègue que le fait d'avoir franchi la frontière entre la France et la Belgique induit qu'il a exécuté la décision portant obligation de quitter le territoire (...) et qu'il doit être remis en liberté. Je rappelle que le franchissement de la frontière franco-belge s'est fait sous escorte policière, en vue d'accomplir les démarches nécessaires à l'exécution de sa mesure d'éloignement [Monsieur R. était conduit auprès de son consulat, non représenté en France, NDLR] (...). Il ne peut être entendu dans ces conditions que la mesure d'éloignement a été exécutée, c'est bien pour cette raison d'ailleurs que l'intéressé a été ramené sur le sol français et placé au centre de rétention du Mesnil-Amelot ». Or franchir une frontière, avec ou sans escorte de police, est bien ce que l'on appelle « exécuter » une mesure d'éloignement. La préfecture s'est rendue à la raison et a libéré Monsieur R.

Depuis le centre de rétention du Mesnil Amelot

Argument massue

« Qu'est ce que vous croyez ? Moi aussi votre pays m'a renvoyé de force par bateau » Argument massue, comme le général du même nom employé par le juge des libertés et de la détention pour justifier la prolongation de la rétention d'un jeune algérien. Face à un tel moyen, l'avocat n'a pu que remballer son CESEDA qui ne sert à rien face à de tels propos.

Publié dans Planète CRA n° 33

« Même mon chien, il a ses papiers ici ! »

« Je suis en France depuis 16 ans, je suis portugais, j'ai une maison, une entreprise avec trois salariés, des commandes de tous les côtés, et on veut m'expulser car ma carte d'identité est périmée ?! Mais même mon chien il a ses papiers ici ! C'est du grand n'importe quoi ! »

Témoignage d'un retenu publié dans Planète CRA n°33

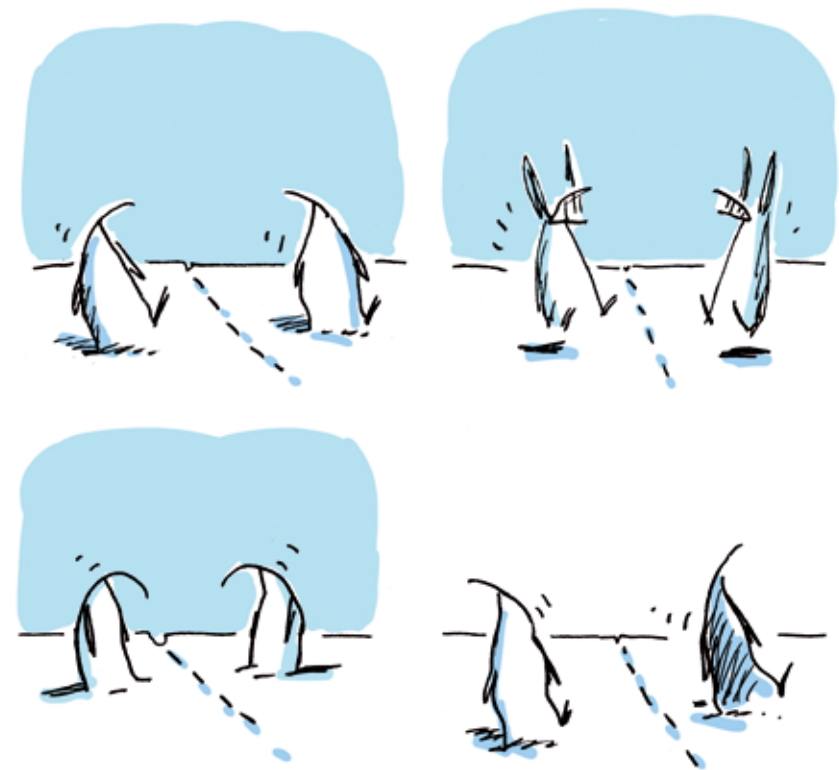
Universalisme à la française

« La France et les Français ne peuvent pas supporter toute la misère du monde ! À l'origine les droits de l'Homme et du citoyen ont été créés pour les citoyens français pas pour le monde entier ! »

Mail adressé à La Cimade

LE TRAIT DE... XAVIER GORCE

Xavier Gorce est dessinateur de presse, illustrateur et peintre à ses heures. Collaborateur du Monde.fr depuis 2002, il publie quotidiennement une courte bande dessinée. En 2004, il crée la série «Les Indégivrables», des manchots givrés d'une banquise pas si différente de notre monde.



Regards

6 Actualités

Comment accompagner les migrants en milieu rural ?

Reportage spécial de Causes Communes à Villeneuve-sur-Lot.

Super-héros, un portfolio de Dulce Pinzón.



10 Point chaud

1 an après le changement de gouvernement, apaisement ou frilosité ?

11 Initiatives

Une frontière concédée, reportage au Pirée.

Frontexit, une campagne pour dénoncer la guerre aux migrants menée par l'Union européenne.

13 Juridique

Une circulaire pour permettre aux personnes étrangères incarcérées de demander ou renouveler leurs papiers.

Le dossier

14 Frontière(s)



Frontières européennes lointaines et dématérialisées dans la politique opaque des visas, frontières méconnues dans les aéroports, ou encore frontières sociales ou linguistiques dans nos villes... *Causes Communes* vous propose une série de reportages pour appréhender autrement les frontières qui nous entourent sans souvent que l'on s'en doute.

22 Portrait

D'Allemagne en France, ou inversement, portrait furtif de ceux et celles qui passent la frontière

23 En débat

Invisibles, changeantes, à quoi servent aujourd'hui les frontières ?

Avec Michel Agier et Claire Rodier

Trajectoires

26 Parcours

Enfant, elle a dû fuir le Viêt-Nam par la mer. Aujourd'hui elle raconte



27 La chronique

Des barbelés dans la tête, par Hervé Hamon

29 Carnets de justice

Au tribunal de Bobigny, audience de ceux qui restent bloqués à la frontière de Roissy.

Expressions

30 Rencontre

Hélène Cinque et la troupe du Théâtre Aftaab en voyage

31 À lire, à voir

Des romans, des livres jeunesse et des bandes dessinées pour lire autrement les migrations.

34 La photo de Causes Communes

Monsieur et Madame Zhang de Fanny Tondre



Édito

Les frontières de la pensée

« La mobilité des êtres humains est un fait social normal, ordinaire, aussi nécessaire qu'irréductible (...) qui s'inscrit dans les grandes mutations du monde et participe de son fonctionnement. »*

Face à cette évidence historique démontrée et globalement admise, la seule politique publique qui nous est proposée aujourd'hui reste une politique de limitation drastique de cette mobilité, qui conduit ainsi nos États à édifier, à leurs frontières, des murs et des systèmes biométriques d'identification, et à tenter de repousser les migrants en amont, dans le cadre d'accords de coopération avec les pays de transit. Une politique qui entend non seulement limiter leur nombre, mais aussi définir ceux qui ont le droit de franchir les frontières – les bons étudiants et les migrants économiques utiles au développement du pays – et ceux qui n'y ont pas droit, les « inutiles » assignés à rester dans le leur.

Largement partagée en Europe et dans les pays de l'OCDE, cette politique de fermeture représente aujourd'hui une telle obsession qu'elle finit par occulter toute autre alternative, toute autre possibilité de penser la mobilité et notre relation au monde, imposant une forme de vérité consacrée qu'il ne serait plus imaginable de discuter. Pourtant, d'autres pistes méritent d'être étudiées. Sans angélisme et sans naïveté, plusieurs chercheurs et acteurs associatifs ayant contribué au dossier de *Causes communes* nous y invitent. Instaurer la libre circulation des personnes n'est pas une vue de l'esprit. Certes, elle ne peut pas se décréter du jour au lendemain, mais pourrait constituer un horizon à atteindre, un chemin à construire qui puisse répondre aux enjeux de mobilité tout en préservant l'équilibre des sociétés d'accueil.

Pour ce faire, nous nous devons de sortir de cette logique enkystée de forteresse assiégée, puis d'inventer et d'innover, au lieu de remodeler sans cesse les mêmes politiques. Des pistes seraient ainsi à explorer en matière par exemple de visa multi-entrées, de coopération économique avec les pays concernés...

Ouvrir nos frontières de la pensée, tel est le défi qui s'impose à nous si nous ne voulons pas aller collectivement dans le mur que nous contribuons nous-mêmes à édifier. Mais ce défi n'est pas simple car il impose de changer « le regard négatif que tendent à porter les sociétés d'accueil sur les migrations internationales, pour considérer qu'elles sont des facteurs dynamiques de transformation sur le plan économique, démographique, social et culturel. »*

Jean Claude Mas | SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIMADE



* Extrait de la publication « Inventer une politique d'hospitalité - 40 propositions de la Cimade », téléchargeable sur le site www.lacimade.org

 **lacimade.org**

Vous pouvez actuellement sur le site de la Cimade



➤ **Découvrez** les deux derniers Petits guides de La Cimade

➤ **Suivez** l'actualité de La Cimade près de chez vous dans les pages « En régions »

«Causes communes»
le journal trimestriel de

La Cimade
L'humanité passe par l'autre

La Cimade est une association de solidarité active avec les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile. Avec ses partenaires à l'international et dans le cadre de ses actions en France et en Europe, elle agit pour le respect des droits et de la dignité des personnes.

PRÉSIDENT : Patrick Peugeot
64, rue Clisson 75013 Paris
tél.: 01 44 18 60 50
www.lacimade.org

ABONNEMENTS

4 numéros - 1 an: 15€

(étranger: 20€)

Pour les changements d'adresse, prière de retourner la dernière étiquette.

La reproduction des articles doit faire l'objet d'une autorisation. Les photos sont de droit réservé.

ISSN 1262 - 1218

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement



COMMISSION PARITAIRE: 0513 G 90850

DÉPÔT LÉGAL: 2^e trimestre 2013

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Patrick Peugeot

RÉDACTRICE EN CHEF: Agathe Marin

COMITÉ DE RÉDACTION: Françoise Ballanger, Maya Blanc, Pierre-Yves Bulteau, Dominique Chivot, Michel Delberghe, Élisabeth Dugué, M.G., Anette Smedley, Didier Weill.

ICONOGRAPHIE: Valentine Bourrat, Gianni Giuliani, Anabell Guerrero, Agathe Marin, Marion Osmont, Dulce Pinzón, Fanny Tondre.

ONT ÉGALEMENT COLLABORÉ À CE NUMÉRO: Valentine Bourrat et Paloma Maquet, Lucile Gemähling, Hervé Hamon, Alain Le Goanvic.

PHOTO DE COUVERTURE: Carole Perret pour Causes Communes.

QUATRIÈME DE COUVERTURE: Carole Perret, atelier Perluette

CONTACT: causescommunes@lacimade.org

CONCEPTION GRAPHIQUE: © ANATOME, Magdalena Holtz

MAQUETTE: atelier des grands pêcheurs

IMPRESSION: Imprimerie Moderne de Bayeux

VILLENEUVE-SUR-LOT

En milieu rural, du collectif et des réseaux pour pallier à l'éloignement

Depuis la Vallée du Lot, échos ensoleillés de la solidarité vis-à-vis des personnes étrangères.

Nadia est rayonnante : arrivée du Maroc sans papiers, elle a obtenu en 2011 un titre de séjour. Après des années passées peur au ventre, la vie s'ouvre. Elle est actuellement auxiliaire de vie mais déborde de projets : permis de conduire, achat d'une voiture, brevet professionnel de coiffure, installation d'un salon. Rachida, conseillère à la Maison des femmes de Villeneuve-sur-Lot, et Pascale, présidente du groupe Cimade Agen-Vallée du Lot, qui l'accompagnent depuis des années, savent les difficultés qu'elle a dû vaincre. Rachida le dit : « *Les femmes étrangères, elles sont coincées. Pour demander des papiers, il faut combattre sa peur. Elles viennent ici se récupérer et ensuite La Cimade les aide pour leurs papiers.* »

© Marion Osmont



Un faisceau de partenaires

La Maison des femmes, espace chaleureux d'accueil de jour pour femmes victimes de violence, existe depuis une trentaine d'années. Le groupe Cimade, lui, comptant une dizaine de bénévoles n'a que quatre ans. Autour de Villeneuve, il bénéficie en outre d'un faisceau de partenaires - Resf, LDH, Mrap - dont la vitalité est sans doute liée à une forte présence de néo-ruraux. Le réseau est pour partie institutionnalisé : une dizaine d'associations partageant les mêmes valeurs sont regroupées au sein d'une Maison citoyenne, quelques travailleurs sociaux très investis constituent des maillons solides. Mais l'efficacité tient aussi aux liens informels unissant un petit groupe de militants « *multicartes* », telle Marie-Hélène, coordinatrice

du Resf, mais aussi syndicaliste FSU, membre du Front de gauche et du groupe Attac, co-présidente de la Maison citoyenne. Le marché du samedi - fort investi par les militants le 4 mai, veille de la manifestation du Front de gauche - est un « *espace bisous* » dit Pascale et une efficace plate-forme d'informations. Ces liens sont appréciables en zone rurale où l'éloignement est une préoccupation. Certes, tout le monde ne joue pas le jeu. Jeune bénévole malgache, Prima est scandalisée : il paraîtrait que le Cada ne connaît pas La Cimade ! Élodie, autre bénévole, confirme que les contacts ont bien été noués, mais tout est affaire de personnes ! Parfois nul besoin de mobiliser un réseau. Comme Nadia, Cécile va recevoir sa carte de résidente. Camerounaise

diplômée, elle était mariée à un Français qui lui prenait l'intégralité de son salaire tout en entravant systématiquement ses demandes de régularisation. Soutenue par La Cimade depuis trois ans, elle a fini par entamer une procédure de divorce. Aujourd'hui elle est souriante dans le jardin ensoleillé de la permanence d'Agen, mais le

Myriam, membre du groupe Cimade

« Si ça n'est pas collectif, on craque »

souvenir de l'épreuve est présent. « *C'était une torture morale* », dit-elle, « *mais pour les femmes qui ne savent ni lire ni écrire, qui ne conduisent pas, ça doit être très très dur. Il y a beaucoup de femmes qui ne savent pas à qui s'adresser et qui ont très peur.* »



© Marion Osmont

Un accompagnement global

Pour elles, comme pour la famille B, le travail en partenariat est indispensable. Arrivés en 2009 du Kosovo où ils étaient menacés, ces Roms, déboutés du droit d'asile et hébergés par une association, sont totalement démunis. Que

s'inquiète : « *Ils n'ont plus d'aide de l'État, c'est pas normal que le militant du Resf finance tout* ». Pascale va activer un fonds de secours mutualisé qui soutient déjà plusieurs familles. « *Ici,* » dit-elle, « *accompagner les gens, ça veut dire les prendre*

En zone rurale, l'éloignement est une préoccupation

faire ? Claude et Myriam, qui les accompagnent, cherchent comment élargir le soutien. Dans le jardin de Myriam, largement ouvert aux randonneurs, les idées fusent. Un parrainage républicain a été organisé la semaine précédente pour les six enfants. Pourquoi ne pas faire porter la demande de titre de séjour par les parrains - élus locaux et militants associatifs - ? Une pétition nationale peut-elle être portée par Resf ? Myriam

complètement en charge : argent, logement, transport. Si ça n'est pas collectif, on craque ». Et lorsqu'il manque un maillon, pourquoi ne pas le créer ? « *Pour le logement, au début on logeait les familles chez les gens, maintenant on a le soutien de deux maires, on voudrait créer une association de type DAL* ». La dynamique solidaire est en marche ! ■ **Élisabeth Dugué, envoyée spéciale de Causes Communes**



© Marion Osmont

Pascale, présidente du groupe Cimade Agen-Vallée du Lot.

Nadia, auxiliaire de vie, a obtenu un titre de séjour après des années passées la peur au ventre.

LE MOT

Hospitalité

SYLVIE APRILE, PROFESSEUR EN HISTOIRE À L'UNIVERSITÉ DE LILLE 3 AUTEUR AVEC STÉPHANE DUFOIX, SOCIOLOGUE DE *LES MOTS DE L'IMMIGRATION* (ÉDITIONS BELIN, 2009).

D'où vient le mot hospitalité ?

Ce mot vient du verbe latin *hostire* qui signifie « *mettre à niveau, à égalité* ». Dans la cité grecque, l'hospitalité était une institution, l'*hospitium*, qui permettait à un étranger d'accéder à un statut. L'hospitalité était un geste de compensation. C'était aussi un geste de protection, de l'étranger contre les exactions qui pourraient être commises à son égard, mais aussi de la cité contre l'étranger qui pourrait la menacer... Dès son origine, ce mot comporte une ambiguïté.

Comment a évolué le sens de ce mot ?

Au Moyen-âge, l'hospitalité est devenue religieuse. Progressivement, avec la naissance des États-nations et les déplacements des réfugiés, s'est dessinée une forme d'hospitalité politique. À partir du 19^e et du 20^e siècle, celle-ci s'est constituée en un ensemble de règles, de lois. Mais, en elle-même, la notion a toujours peiné à être définie dans la sphère publique. À la fin des années 30, le terme est réapparu quand la droite et l'extrême-droite ont dénoncé l'hospitalité de la France. Plus tard, il est revenu dans un tout autre contexte avec le regroupement familial dans le cadre domestique. Ce terme, sans devenir complètement désuet, est de moins en moins utilisé depuis une vingtaine d'années.

Pourquoi des associations réinstaurent-elles l'usage de ce mot ?

L'hospitalité est souvent mentionnée avec nostalgie, pour évoquer une France qui aurait été plus accueillante par le passé. S'insurgeant contre l'inhospitalité des politiques nationales ou européennes, des associations religieuses et/ou humanitaires réemploient ce terme positif. L'hospitalité incarne une relation généreuse et personnelle à l'autre, et cette notion abstraite n'est pas sélective, elle vaut pour tous les migrants. À la différence d'un vocable institutionnel et juridique, ce terme possède désormais une charge émotionnelle et redonne un caractère individuel aux migrations. ■

Propos recueillis par Maya Blanc



Super héros

« Un super héros, dans le contexte de la culture pop, c'est un personnage qui détient un pouvoir extra humain pour sauver et protéger ses semblables » écrit la photographe Dulce Pinzón pour présenter sa série « La véritable histoire des super héros ».

José Rosendo de Jesus de l'État de Guerrero travaille dans un syndicat à New York. Il envoie 700 dollars par mois à sa famille.

Bernabe Mendez, de l'État du Guerrero, travaille comme laveur de vitres professionnel à New York. Il envoie 500 dollars par mois à sa famille.



Oscar Gonzalez, de l'État d'Oaxaca, travaille comme cuisinier à New York. Il envoie 350 dollars par semaine à sa famille.

Paulino Cardozo, de l'État du Guerrero, travaille en chargeant et déchargeant les camions de légumes. Il envoie 300 dollars par semaine à sa famille.



Maria Luisa Romero, de l'État de Puebla, travaille dans une laverie automatique à Brooklyn, à New York. Elle envoie 150 dollars par semaine à sa famille.

Sergio Garcia de l'État de Mexico, travaille comme serveur à New York. Il envoie 350 dollars par semaine à sa famille.



EN SAVOIR PLUS

Découvrir toute la série des super héros sur le site de Dulce Pinzón www.dulcepinzon.com

UN AN APRÈS LE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT

Apaisement ou frilosité ?

Un espoir déçu. Un an après l'élection de François Hollande à la présidence de la République, le bilan de la politique du pouvoir en matière d'immigration et de traitement des étrangers apparaît très contrasté. Les militants et les associations de défense des droits des immigrés espéraient une rupture radicale avec les discours et les mesures de stigmatisa-

antérieurement, sans envisager leur remise en cause. Certes, la franchise de l'aide médicale d'État a été supprimée. Certaines catégories de sans-papiers ont pu croire en l'assouplissement des procédures de régularisation. Particulièrement durcis par le pouvoir précédent, les critères de naturalisation ont été assouplis, tandis que la réforme du droit d'asile devrait être engagée. Dans

restent timorées et insuffisantes. « *Le ministre de l'Intérieur a déclaré sa volonté d'en finir avec la politique des objectifs chiffrés en matière d'éloignement. Cela ne l'empêche pas de proclamer qu'il n'y aura pas moins d'expulsions* », relève Sarah Belaïsch. De fait, les placements en rétention n'ont pas diminué, aucun centre n'a été fermé et le nombre de reconduites à la frontière a augmenté en 2012. La Cimade a ainsi constaté une aggravation des expulsions d'étrangers gravement malades, sans que cette situation ne suscite de réactions auprès du ministère de la Santé.

Malgré des événements dramatiques comme l'incendie d'un squat dans une usine désaffectée à Lyon, la politique de stigmatisation à l'égard des Roms est loin d'avoir été atténuée. Les expulsions et évacuations des camps ont été poursuivies, sans que des solutions alternatives de relogement aient été avancées. De même, les dispositions « dérogatoires » du régime d'exception applicable en Outre-Mer n'ont pas été remises en cause, notamment à Mayotte où le centre de rétention continue d'enfermer des familles et leurs enfants dans des conditions indignes. « *Après cette année décevante, nous restons mobilisés pour que les projets de loi sur l'immigration et l'asile constituent véritablement un changement de cap* », conclut Sarah Belaïsch. ■

Michel Delberghe

DES PROPOSITIONS TIMORÉES ET INSUFFISANTES

Mais ces mesures suffisent-elles à marquer un changement de cap, d'attitude et de comportement significatifs à l'égard des milliers d'hommes et de femmes, exposés à l'arbitraire, qui tentent de faire valoir leurs droits ou doivent survivre sans hébergement ?

Dans un rapport, remis le 14 mai, consacré à la « sécurisation du parcours des ressortissants étrangers en France », Matthias Fekl, député du Lot-et-Garonne, dresse un constat pertinent des obstacles rencontrés au guichet des préfectures dans les procédures de demande de séjour ou auprès des juges en cas de menace d'expulsion. Mais, pour La Cimade, les propositions émises

tion et de xénophobie du quinquennat précédent. « *Le gouvernement a certes choisi l'apaisement. Mais cela s'apparente au silence. Son souci est d'éviter d'en parler et de légiférer le moins possible* », souligne Sarah Belaïsch, responsable des actions et des commissions nationales de La Cimade. Signe emblématique de cette « frilosité », la promesse du droit de vote des étrangers extra-communautaires aux élections locales, toujours annoncée et sans cesse ajournée, a, de nouveau, été renvoyée après le renouvellement des conseils municipaux du printemps de 2014.

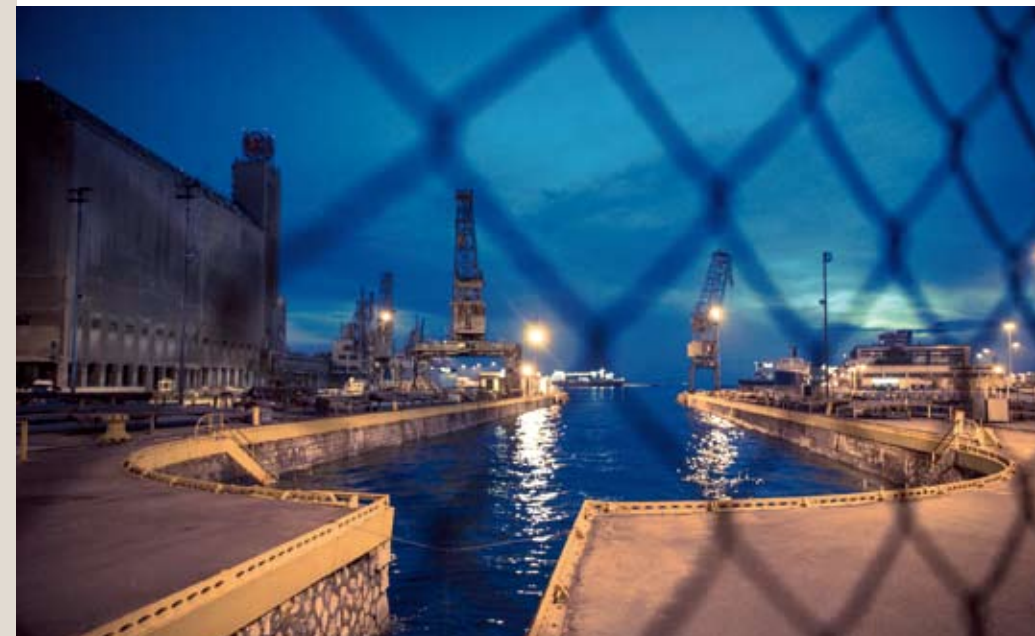
Face à l'urgence d'une réforme en profondeur de l'ensemble de la politique d'immigration et d'asile, le gouvernement et le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, ont choisi de pratiquer par ajustements. Comme s'il s'agissait de corriger les dérives et injustices les plus flagrantes des décisions adoptées

Corriger les dérives et les injustices les plus flagrantes des décisions antérieures sans envisager leur remise en cause.

LE PIRÉE AUX MAINS D'UNE COMPAGNIE CHINOISE

Une frontière concédée

Le contrôle du port grec par un transporteur chinois évacue la question migratoire



pendant trente-cinq ans puis un second, qu'elle aura la charge de construire.

Le Pirée : vers un no man's land avec ses propres lois

Mais ce n'est pas tout, Cosco veut faire de ce port la porte d'entrée de la Chine vers l'Europe, grâce à la construction sur leur terminal d'une ligne ferroviaire de fret. Elle sera exploitée en partenariat avec l'État grec et le groupe informatique Hewlett Packard, en vue d'acheminer les marchandises vers l'Europe centrale et orientale. Cet investissement s'apparente à un cheval de Troie. La frontière géographique et historique grecque se dissout pour devenir un simple port de transbordement, un « hub »² quasiment aux mains d'une entreprise non-européenne. Ce n'est plus une frontière maritime mais un point de convergence d'opportunités commerciales, un « cluster portuaire » déterritorialisé. Cette « intégration verticale »³ transforme le Pirée et son arrière-port en no man's land, avec ses propres lois, déconnecté de l'État-nation.

Quand la municipalité du Pirée est fondée en 1835, la petite bourgade ne compte que trois cents habitants. La ville se développe rapidement avec l'ouverture du canal de Corinthe en 1893, en devenant une escale de choix dans le trafic maritime entre la Méditerranée occidentale

maritime est-ouest »¹. Cette position géostratégique a déterminé un des plus gros transporteurs au monde, la *China Ocean Shipping Company* (Cosco), à investir au Pirée. En 2009, au plus fort de la crise économique, alors que le gouvernement de droite se lance dans un vaste

1 | Route reliant l'Asie aux Amériques et passant par la Mer Rouge, Suez et Gibraltar.

2 | Il s'agit d'une plate de forme de correspondance, point central d'un réseau de transport

3 | L'« intégration verticale » vise à réaliser des économies d'échelle en intégrant dans sa structure les filières de production.



et la mer Noire. Aujourd'hui, le Pirée est le premier port conteneurisé de l'est de la Méditerranée. Les navires de commerce en provenance ou à destination de l'Asie empruntent la « grande route



programme de privatisations, le géant chinois en profite pour jeter l'ancre dans ce port bradé. Le contrat est le suivant : pour 4,35 milliards d'euros, la compagnie maritime s'offre un terminal de conteneurs, qu'elle pourra exploiter

Dans le hall d'entrée du siège de Cosco, des montages photographiques associent temples grecs et chinois, Parthénon et Muraille de Chine, pour célébrer l'antiquité des deux cultures. Dans ce non-lieu, ●●●

© Valentine Bourrat

© Valentine Bourrat

... pourtant au cœur de l'économie grecque, le droit du travail ne semble pas exister. Il suffit de s'entretenir avec un grutier grec ayant travaillé pour Cosco afin de comprendre. Dimitrios Batsoulis a fait les frais de la grosse machine

L'État grec sous-traite progressivement le contrôle de ses frontières aux gestionnaires du port, et par-là même, évacue la question migratoire.

FRONTEXIT

Une campagne pour dénoncer une guerre méconnue

Une campagne pour réclamer plus de transparence de la part de l'agence européenne

« L'Europe est en guerre contre un ennemi qu'elle s'invente ». Ce slogan est au cœur de la campagne lancée en mars dernier par un collectif d'associations, dont La Cimade, emmené par Migreurop. L'objectif de Frontexit est d'informer un large public et de dénoncer auprès des représentants politiques les dérives auxquelles donnent lieu les opérations de cette agence européenne. Créée en 2004 « pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures », Frontexit dispose d'un budget conséquent (118 millions d'euros) pour mener des opérations de surveillance visant à expulser les ressortissants de pays tiers hors du territoire européen et pour organiser des retours groupés des étrangers en situation irrégulière depuis plusieurs États membres. Ses fonctionnaires participent à la construction de la politique européenne d'asile et d'immigration et forment des gardes-frontières. Mais c'est surtout l'implication de Frontexit dans des missions



<http://www.frontexit.org/fr/>

chinoise. Après avoir essayé de fédérer un syndicat pour dénoncer les conditions de travail (précarité et dangerosité), il est renvoyé sans explication. Aujourd'hui, il est en procès avec son ancien employeur. La philosophie capitaliste en vigueur dans le port grec ne laisse plus de place pour l'humain, relégué au second plan, derrière la gestion des conteneurs.

Zone franche et passagers clandestins

Dans cette zone franche, les passagers clandestins (migrants à bord de la marine marchande) ne sont pas autorisés à entrer sur le territoire grec afin de déposer des demandes d'asile. En effet, les impératifs économiques d'un port de transbordement

empêchent toute procédure administrative qui prendrait du temps et engendrerait des coûts conséquents. Les capitaines sont contraints de garder à bord ces passagers « gênants », pour les débarquer dans d'autres ports. La problématique des passagers clandestins se reporte alors sur d'autres pays où les migrants seront autorisés à débarquer. L'État grec sous-traite progressivement le contrôle de ses frontières aux gestionnaires du port, et par-là même, évacue la question migratoire. Mais le Pirée n'est pas le seul exemple de frontière concédée. De plus en plus de ports ont adopté ce modèle. — **Valentine Bourrat, photo-journaliste et Paloma Maquet, doctorante en géographie**

opérationnelles qui crée le plus de polémiques. La campagne Frontexit veut dénoncer « l'absence de transparence » des opérations auxquelles participe Frontexit. Des « moyens quasi-militaires » sont employés par Frontexit pour intercepter les migrants qui se dirigent vers l'Europe. Une « politique belliqueuse » que cette campagne souhaite mettre en lumière, ainsi que les violations des droits de l'Homme qui en découlent. La question des responsabilités reste au cœur du débat. Qui est responsable en cas de dérapage lors d'une opération conjointe coordonnée par Frontexit ? Les États membres de l'Union européenne, les États non européens impliqués ou la direction de l'agence ? La campagne Frontexit veut « poser des questions » et « collecter des données » en effectuant elle-même des missions d'observation afin de rendre plus visibles les activités de cette agence. — **Dominique Chivot**

DEMANDE ET RENOUELEMENT DE TITRES DE SÉJOUR EN PRISON

LA NOUVELLE CIRCULAIRE N'A TOUJOURS PAS VALEUR DE LOI

LE 25 MARS DERNIER, ÉTAIT PUBLIÉE UNE CIRCULAIRE SUR LES DEMANDES ET RENOUELEMENTS DE TITRE DE SÉJOUR DES PERSONNES ÉTRANGÈRES INCARCÉRÉES. JUSQU'ICI, LA MAJORITÉ D'ENTRE-ELLES ÉTAIT DANS L'INCAPACITÉ D'EFFECTUER CES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.

À écouter Caroline Bollati, on se dit qu'il y a quelque-chose qui ne tourne pas toujours très rond dans l'administration. Dans cette histoire, celles et ceux qui font encore et toujours les cent pas, ce sont les personnes détenues

de trois mois de prison et « en situation irrégulière à son entrée en prison », rappelle Caroline Bollati. Pour le renouvellement du titre de séjour, sont concernées également les personnes condamnées à plus de trois mois de prison et « dont le titre expire

déposer une demande de titre ou le faire renouveler, il est à craindre que les personnes prévenues ne puissent prétendre à cette alternative à la détention. » **Comment le dispositif se met-il en place ?** Le dépôt de la demande de titre de séjour se fait exclusivement par voie postale. « À réception de la demande, explique Caroline Bollati, la préfecture transmet à la personne via son correspondant pénitentiaire la liste des pièces à fournir » Concernant l'octroi du titre de séjour, « la préfecture doit notifier par écrit à la personne sa décision d'octroi du titre ou de son renouvellement, ajoute-elle, puis elle doit délivrer un récépissé. » Ce récépissé sera conservé au vestiaire mais la personne pourra en disposer durant les permissions de sortie et à sa libération. Reste maintenant à veiller à l'application de cette circulaire dans toutes les préfectures... — **Pierre-Yves Bulteau**

« Jusqu'ici nombre de personnes détenues, incarcérées alors qu'elles étaient en situation régulière, sortaient de prison sans papiers, faute d'avoir pu les renouveler »

d'origine étrangère incarcérées dans les prisons françaises. « Nombre d'entre elles, incarcérées alors qu'elles étaient en situation régulière, sortaient de prison sans papiers, faute d'avoir pu les renouveler », explique la responsable de la commission prison à La Cimade. Jusqu'ici, comme il fallait déposer en personne le dossier au guichet de la préfecture compétente, celles-ci devaient attendre leur libération pour entamer leurs démarches, au risque de se faire expulser avant. Ubuesque et véridique. Il y a aujourd'hui une avancée : cette circulaire établie le 25 mars dernier par les ministères de la Justice et de l'Intérieur et qui pose comme principe la procédure par voie postale pour les demandes de titre de séjour ou de renouvellement lorsque les personnes étrangères sont incarcérées.

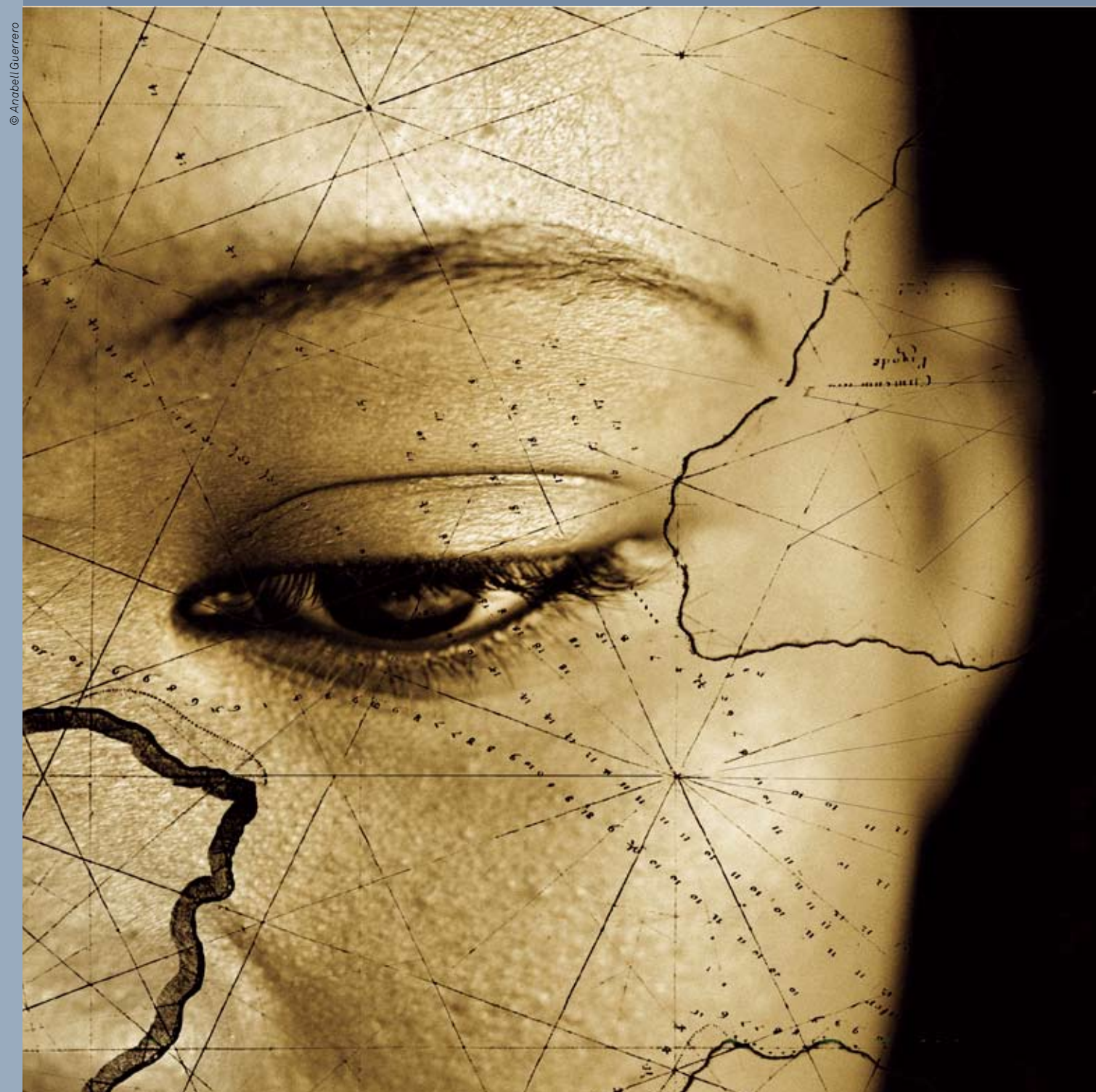
Qui est concerné par cette circulaire ? Pour la première demande de titre de séjour, toute personne étrangère condamnée à une peine ferme de plus

durant la détention ou dans les deux mois avant libération définitive ou encore deux mois avant qu'elle puisse prétendre à un aménagement de peine ». **Les personnes exclues du dispositif.** En plus des personnes condamnées à une peine égale ou inférieure à trois mois et celles faisant l'objet d'une mesure d'éloignement ou d'expulsion, toute personne étrangère en détention provisoire est exclue de cette nouvelle circulaire. « Ce qui pose un problème important, poursuit Caroline Bollati, car les personnes en détention provisoire sont en attente de jugement et présumées innocentes. » Or, le contrôle judiciaire, qui est une alternative à l'emprisonnement pour les personnes qui ne sont pas encore jugées, n'est souvent octroyé que si les personnes présentent un titre de séjour valide. « De plus, complète Caroline Bollati, le contrôle judiciaire est souvent lié à des obligations telles que le travail, le maintien sur le territoire français... Or, sans pouvoir

Les personnes étrangères détenues devraient enfin pouvoir entreprendre leurs démarches administratives pour obtenir ou renouveler leurs papiers depuis l'établissement pénitentiaire où elles sont enfermées.



© G. Karganov pour le CGLPL



© Anabel Guerrero

Sans titre X. Série Voix du Monde/
Délocalisation. 2006

Frontière (s)

La frontière, ils sont nombreux à en faire tous les jours l'expérience. Et bien souvent de manière variée : ceux qui se retrouvent « maintenus » dans les zones d'attente des aéroports ; ceux qui empruntent des cars qui sillonnent les autoroutes européennes ; ceux qui se heurtent à la barrière de la langue ; ceux qui sont bloqués dès le sol africain ou encore en attente d'un visa en Ukraine. Ces témoignages illustrent la diversité de ce mot-clé retenu pour ce dossier : la frontière n'est pas toujours visible, pas forcément naturelle

et matérielle. Elle peut être changeante ou « délocalisée », mais aussi sociale, comme le rappelle le sociologue Jean Viard, ou encore injuste : selon que vous êtes homme d'affaires ou simple migrant... L'échange organisé entre la juriste Claire Rodier et l'anthropologue Michel Agier souligne clairement les effets néfastes des frontières devenues murs, tout en reconnaissant leur utilité, lorsqu'elles demeurent un lieu de définition et de relation pour les hommes. En somme, un frein ou un lien pour un idéal : la libre circulation des hommes.





FRONTIÈRES EUROPÉENNES LOINTAINES ET DÉMATÉRIALISÉES DANS LA POLITIQUE OPAQUE DES VISAS, FRONTIÈRES MÉCONNUES DANS LES AÉROPORTS, OU ENCORE FRONTIÈRES SOCIALES OU LINGUISTIQUES DANS NOS VILLES... CAUSES COMMUNES VOUS PROPOSE UNE SÉRIE DE REPORTAGES POUR APPRÉHENDER AUTREMENT LES FRONTIÈRES QUI NOUS ENTOURENT SANS SOUVENT QUE L'ON S'EN DOUTE.

UKRAINE

L'affront de la frontière

En Ukraine, le visa pour l'Europe un sésame difficile à obtenir

Ex-pays soviétique, repoussée derrière le rideau de fer, l'Ukraine est devenue indépendante en 1991 et a joui pendant les années qui ont suivies de sa proximité nouvelle avec l'Europe. Avec la Pologne surtout, grâce à ses 500 km de frontières communes et l'ancienneté des rapports entre les deux pays. Échanges culturels, familiaux, commerciaux, l'Ukraine a entrouvert la porte, fidèle à son histoire à la croisée des empires.

Humiliés

En décembre 2007, lorsque la Pologne obtient son entrée dans l'espace Schengen, un nouveau rempart se dresse. Seuls les Ukrainiens munis d'un visa Schengen peuvent désormais passer de l'autre côté. Un sésame difficile à obtenir comme simple visiteur, malgré des accords de facilitation adoptés par le Conseil européen en 2007. « Ce sont ainsi de nombreuses relations amicales transfrontalières qui se sont éteintes, mettant fin à une relative liberté de circulation dans cette zone depuis la dislocation du bloc soviétique », rapportent les deux enquêteurs de La Cimade chargés d'aller observer la situation en 2010¹. Touristes, étudiants, hommes d'affaires, nombreux sont les Ukrainiens à se dire « humiliés » par un régime de visa contraignant, cher et parfois arbitraire. « Les Européens forment désormais une classe supérieure, libre de circuler à sa guise. Et nous, nous sommes des gens de seconde zone, privés d'accès à nos voisins », se plaignait aussi Taras Wosniak, philosophe et journaliste rencontré dans la ville de Lviv un an après l'entrée de la Pologne dans l'espace Schengen. Car tout en bouclant sa frontière, l'Union n'en a pas moins négocié avec l'Ukraine, depuis 2005, un régime « sans visa » pour ses propres ressortissants. Mais la réciprocité n'est

« Chacun de ces timbres imprimés sur mon passeport reste aujourd'hui encore comme une flétrissure, chacune de ces questions et de ces fouilles comme une humiliation. Ce sont de petites choses, je le sais, de petites choses à une époque où la valeur de la vie humaine s'avilit encore plus rapidement que celle de toute monnaie. »

Extrait de *Le monde d'hier. Souvenirs d'un Européen* de Stefan Zweig (1942)

1 | « Visa refusé : Enquête sur les pratiques des consulats de France en matière de délivrance des visas », juillet 2010.

2 | Le Groupe Helsinki est l'une des plus anciennes organisations de défense des Droits de l'Homme en ex-URSS.

pas pour le moment à l'ordre du jour, malgré le partenariat oriental qui unit les deux entités. Et l'accord d'association, prochain cadre des relations entre Bruxelles et Kiev, n'est lui non plus toujours pas signé, six ans après son lancement.

À qui la faute ?

Les Ukrainiens sont conscients qu'une partie du problème vient de leur propre classe politique, incapable de tenir ses engagements vis à vis de l'UE. Il reste que la potion est amère. Des étudiants, à qui l'on refuse des visas en France, peinent à conserver la motivation pour apprendre notre langue. Des journalistes ou des conférenciers, solidement implantés socialement, se voient refuser le droit de voyager en Europe. De nombreuses femmes célibataires voient leur demande déboutée sans raison,

souvent arbitrairement jugées trop jeunes et trop jolies par les services consulaires européens qui redoutent la prostitution.

L'association ukrainienne « L'Europe sans barrières », a monté l'an dernier une exposition qui met en scène des anonymes et des célébrités ukrainiennes ayant souffert d'un refus de visa. L'un d'entre eux est Myroslav Marynovych, vice-recteur de l'université catholique de Lviv et l'un des fondateurs du groupe d'Helsinki² en Ukraine. Devant le refus de la Pologne de lui accorder un visa d'un an pour faciliter ses déplacements en 2009, il a dénoncé une « atteinte à la dignité humaine » et une application « inhumaine de la bureaucratie » dans une lettre ouverte qui a fait grand bruit. La délégation de l'UE en Ukraine s'est excusée de l'affront, mais qu'en est-il pour les citoyens « ordinaires » ?

Un premier pas

L'Europe se défend contre les mafias, les trafics, les travailleurs migrants venus de l'Est, sans se soucier d'abîmer son image auprès de la population. « Ce n'est pas juste insultant, c'est aussi extrêmement contre-productif pour les deux parties », estimait en 2009 la journaliste Oxana Pachlovska dans le journal

L'Ukraine est devenue la dernière frontière avant l'Europe pour de nombreux migrants. Centre de rétention de Pavshino, à la frontière ukrainienne, à sa fermeture.

ukrainien Dien. Depuis début avril, un accord voté par le Parlement européen devrait faciliter l'obtention de visas de trois mois pour les journalistes ukrainiens et moldaves, les représentants de la société civile, les ONG et les jeunes. Un premier pas vers une plus grande ouverture, espèrent les Ukrainiens.

— M. G.

« Frontières intelligentes » : vers une forteresse biométrique

L'Union européenne (UE) souhaite créer prochainement des « frontières intelligentes » en utilisant des bases de données biométriques. L'objectif est à la fois de simplifier le passage des frontières pour certains et de renforcer les contrôles pour les étrangers « à risque ». Il suffira par exemple aux hommes d'affaires et touristes aisés de placer leur doigt sur une machine pour être reconnus. Les autres seront fichés, la durée de leur séjour en Europe surveillée. Ce projet de système coûteux qui pose question sur le respect des droits fondamentaux et des données personnelles, illustre la logique d'une Europe forteresse sélective.



© M. G.





ZONES D'ATTENTE

« C'est la porte de la France qui leur est fermée »

Elles se trouvent dans les aéroports, parfois dans les ports. Invisibles aux yeux de ceux qui partent en vacances et pour qui la frontière se résume à un bip sur le passeport. On en recense 51. 51 zones d'attente, des bouts de France qui ne sont pas vraiment la France.

C'est un dernier sas, juste avant la porte d'entrée. Là, en 2011 ont été « maintenues » 8 541 personnes que la police n'a pas pu « réacheminer » directement. Les mots ont leur importance dans cette fiction juridique. « On dit "maintenus" et non "retenus" ou "détenus" car l'État considère qu'il ne les prive pas de liberté sous la contrainte. C'est juste la porte de la France qui leur est fermée » explique Brigitte Espuche de l'Anafé¹. On parle aussi de « réacheminement » ou de « réembarquement », comme des bagages qui se seraient perdus. L'Anafé, elle, dénonce des renvois forcés, parfois violents.

Dernière frontière extérieure sur le territoire français

Ces zones d'attente représentent la dernière frontière extérieure sur le territoire français. C'est un ultime barrage pour tous ceux qui ont réussi à passer les contrôles

frontaliers en amont. Des contrôles tellement renforcés que si 20 800 personnes avaient atteint la zone d'attente en 2002, seules 8 541 l'ont fait en 2011. La fonction de garde-frontière a été délocalisée et privatisée. Ce sont des policiers maliens ou marocains qui vont contrôler les papiers mais aussi des agents de sécurité embauchés par des compagnies aériennes. En effet, si celles-ci transportent quelqu'un qui se voit refuser l'entrée, elles ont la charge de le nourrir puis de le renvoyer, si elles pouvaient détecter que la personne n'était pas en règle. Et elles encourent une amende de 5 000 € pour un adulte, 10 000 € pour un mineur.

Nul besoin d'un accord du pays de provenance pour refouler. 3 404 personnes ont été renvoyées manu militari en 2011. Ceux par contre, dont on ne connaît pas le pays de provenance (certains migrants se débarrassent de tous papiers pou-

vant les identifier) sont enfermés en zone d'attente. En moyenne, ils sont renvoyés ensuite en moins de 4 jours depuis Roissy et Orly, 24 h en province, sans voir le juge, qui intervient au bout de 96h. « Certains venaient faire du tourisme mais ils n'avaient pas de guide Lonely planet dans leur sac ou bien ils croyaient que la Tour Eiffel se trouvait à la Défense. » témoigne, Alexandre Moreau, bénévole à l'Anafé. D'autres venaient rejoindre leurs conjoints ou se faire soigner. Des centaines étaient mineurs. Nombreux sont ceux qui ont vus leurs droits bafoués face à l'État français qui leur fermait la porte.

Des demandeurs d'asile soupçonnés d'abord de frauder

« Et pour les demandeurs d'asile, c'est une course d'obstacles pratiquement impossible », ajoute Alexandre Moreau. Je me rappelle

À l'intérieur de l'Europe, une libre circulation sous conditions

Le durcissement et la militarisation des contrôles aux frontières extérieures de l'Union européenne sont justifiés, dans nombre de discours politiques, par la nécessité de préserver la libre circulation à l'intérieur de l'espace Schengen. Depuis l'entrée en vigueur de la convention de Schengen en 1995, les frontières entre les États signataires de la convention ont officiellement disparu. Il est parfois difficile de repérer dans le paysage la trace des anciennes frontières entre la France et l'Espagne ou la Belgique. Pourtant, par exemple la France met en place depuis

des années des contrôles d'identité massifs à ses frontières avec l'Italie ou l'Espagne. Condamnée en 2010 pour cette pratique par la Cour de justice de l'Union européenne, elle a demandé, avec l'Italie ou l'Allemagne, à la Commission européenne, de modifier les accords de Schengen pour permettre ces contrôles, visant spécifiquement les migrants. Ainsi, peu à peu, la liberté de circulation est réservée aux seuls citoyens européens. Pour les autres, les frontières peuvent réapparaître à tout moment, à un péage, sur une aire d'autoroute ou dans une gare. ■



POINT DE VUE

Le géant et les frontières

« Les ports, et les frontières, les isthmes, les passages, les détroits, les deltas, nous les estimons gardés par des géants, dans les légendes et les géographies du rêve, parce que le géant voit des deux côtés de la ligne de franchissement, il conçoit en même temps l'identité d'ici et l'identité de là bas, il conçoit leur nécessaire alliance, en même temps qu'il préserve et défend leur nécessaire particularité. Dans la plupart des mythologies populaires, le géant est bon, parce qu'il peut tout comprendre, des deux côtés de la frontière. Ainsi des personnages élevés par la photographe vénézuélienne Anabell Guerrero. Ils tissent et tâtent le détail de leur vie de tous les jours, et ils regardent au loin, par-dessus la barrière ou le grillage ou le barrage de frontière. Ce ne sont pas les insignes marqueurs d'une immensité, mais les conducteurs de la relation. » ■

EXTRAIT DE « IL N'EST DE FRONTIÈRE QU'ON N'OUTREPASSE » D'ÉDOUARD GLISSANT, LE MONDE DIPLOMATIQUE

ce policier qui répétait "je ne comprends pas ce que tu dis" à un homme qui martelait "asile, asile...". Non informés de leurs droits et face à des policiers récalcitrants, combien sont-ils à avoir été renvoyés sans avoir pu demander la protection de la France ?

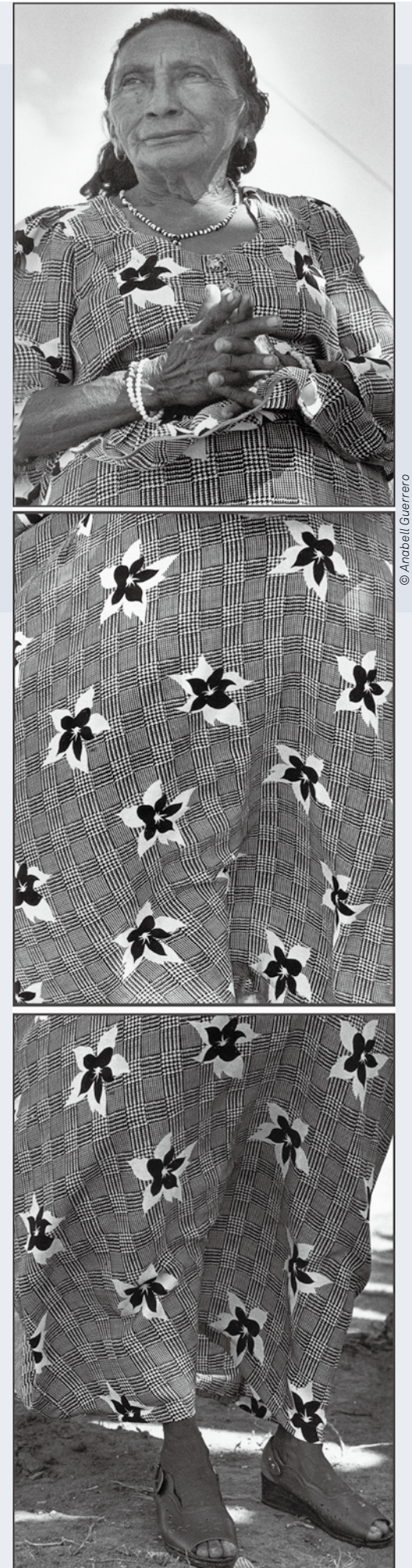
C'est ensuite le ministère de l'Intérieur qui décide, après avis de l'Ofpra, si la personne peut entrer ou non en France pour y demander l'asile. Or « l'Ofpra va examiner, en 30 minutes en moyenne, si la demande n'est pas manifestement infondée ». Ceux qui demandent l'asile sont toujours suspectés de frauder. « Il n'y a pas d'admission systématique des Syriens et des Maliens » relève Brigitte Espuche. En 2012, seuls 13,1 % des demandeurs d'asile en zone d'attente ont été autorisés à pénétrer sur le territoire. Les autres avaient la possibilité de faire un recours, mais sans accès à un avocat gratuit ni souvent maîtriser la langue... ■

Agathe Marin

Voir page 27 le récit d'une audience du juge des libertés et de la détention pour des personnes enfermées en zone d'attente

L'Anafé intervient dans toutes les zones d'attente et possède un droit d'accès permanent dans la seule zone d'attente de Roissy – la plus importante –, pour dévoiler les dysfonctionnements de ces lieux cachés qui ressemblent de plus en plus à des prisons. Elle se mobilise depuis sa création en 1989 pour l'accès des associations, l'instauration d'un recours effectif et suspensif pour tous, pour faire cesser l'enfermement des mineurs aux frontières, ainsi que pour la mise en place d'une permanence d'avocats dans ces lieux de privation de liberté. ■

EN SAVOIR PLUS
<http://www.anafe.org/>



Femme avec robe au vent

© Anabell Guerrero



« les immigrés ne sont pas structurés en classes sociales »

Quelles frontières percevez-vous à l'intérieur de l'Hexagone ?

En France s'est construit, avec le partage des terres après la Révolution, un mythe national selon lequel nous sommes tous des fils de paysans. Comme tous les récits collectifs, c'est évidemment faux. Cela a créé une alliance entre ce monde paysan (les images de la gerbe de blé et de Marianne) et celui de l'administration (l'ascenseur social de la République). Mais ce modèle n'avait pas intégré l'usine et la population ouvrière. L'étranger rentrait en France par l'usine, qu'il vienne du nord (Belge, Polonais) ou plus tard du sud (les Maghrébins).

Mais les ouvriers ne représentent plus que 15 % de la population, et les étrangers qui arrivent aujourd'hui occupent des métiers de services très simples. Ces secteurs ne sont plus des espaces de culture collective. La perception va donc se faire beaucoup plus par les origines, les modes de vie et les croyances. Ces immigrés constituent une société d'individus beaucoup moins structurés en classes sociales. Et le fait qu'on soit noir ou blanc, chrétien ou musulman va prendre une importance considérable.

On ne peut donc pas séparer la question de l'intégration de l'étranger du mythe national et de la structuration de la société. Les étrangers sont très solidaires les uns des autres, mais ce qui agresse le « petit blanc », c'est que l'étranger se retrouve plus intégré à travers sa communauté que le « petit blanc », qui a peut-être un travail mais n'appartient plus à une classe ouvrière.

L'étranger qui franchit la frontière reste-t-il donc l'intrus ?

Le lien social était auparavant très lié à l'espace public (il y avait des quartiers rouges, des quartiers catholiques). On a fait rentrer le lien social dans nos maisons : le jardin par exemple, avec le barbecue. On a privatisé ce lien social en quelque sorte, et ça se voit plus chez les immigrés que chez les autres parce qu'ils se reconstruisent dans leur culture traditionnelle. Je crois que chaque grande phase de paupérisation nous amène à un moment où à un autre à la limite du fascisme. Et l'on ne sait pas si on va tomber dedans.

Est-ce à dire que demeurent des ghettos ?

Il y a aujourd'hui cette montée des nationalismes et des extrémismes et en même temps le monde est

plus métis qu'il ne l'a jamais été. Ce qu'on ne sait pas, c'est si dans les vingt années à venir, on va avoir des « bouffées brunes » qui amplifieront ce refus de l'immigration. On est dans cette zone intermédiaire, mais on a plus de chances de s'en sortir que dans les années 30 parce que la souffrance individuelle n'est pas la même. Curieusement, le processus d'intégration avance pour une grande partie en parallèle au refus de l'intégration pour le reste. ■

Propos recueillis par Dominique Chivot

¹ Sociologue, directeur de recherche CNRS au Cevipof, auteur notamment de *Nouveau portrait de la France, la société des modes de vie*, éditions de L'Aube, 2013.



Sans titre III.
Série Voix du Monde /
Délocalisation.
2006

Les mots pour dire les maux

Comment exprimer l'indicible de la souffrance quand on ne possède pas les mots pour le dire ? Comment soigner la douleur et accompagner les fins de vie lorsqu'il faut en passer par un tiers, interprète ou médiateur, pour se faire comprendre ?

Depuis bientôt cinq ans, le groupe « multiculturalité » de l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis, en banlieue parisienne, composé d'une vingtaine de médecins, infirmiers, personnels, psychologues et assistantes sociales, tente de lever les obstacles et incompréhensions induits par les frontières de la langue et des cultures entre patients et soignants. Une tâche immense, parfois insurmontable, dans cet établissement qui accueille des malades d'environ 140 nationalités, parlant une trentaine de langues, à 80 % d'entre eux en situation de précarité, voire, pour 40 %, en grande précarité.

sont organisées pour sensibiliser les soignants à la pratique de l'interprétariat et de la médiation dans un domaine où s'entrecroisent les connaissances scientifiques, les valeurs éthiques liées au secret, les dimensions sociales et psychologiques.

Contre-sens possible

Communiquer des messages simples commence par la « débrouille » : le mime et les gestes élémentaires, des affiches et des pictogrammes. L'hôpital fait appel périodiquement à l'association Interservices migrants qui assure des prestations d'interprétariat dans le domaine médical et social pour une centaine de langues et dialectes du monde entier. Une présence qui n'est pas toujours comprise ou acceptée par les patients et leurs familles. La crainte est aussi celle d'un « appauvrissement du message ». « Si la traduction paraît plus fiable, elle peut aussi être déformée car l'interprète méconnaît le langage médical et peut faire des contresens », remarquent Isabelle Marin et Idriss Farota-Romejko, infirmier de l'hôpital. Au regard de leur expérience, ils redoutent « l'abîme entre l'information contenue dans les mots du traducteur et ce que veut faire passer le soignant dans l'implicite, le demi-mot et ce qu'il veut faire passer d'affectif. »

Relation de confiance

Depuis quelques mois, un médiateur socio-sanitaire assure des permanences spécifiques dans les locaux du centre hospitalier à l'attention des populations roms, très présentes dans cette partie de la région parisienne. Financée par la Fondation de France, l'expérience est assurée par l'association Première urgence-Aide médicale internationale (PU-AMI) qui intervient par ailleurs dans les campements et lieux d'habitation précaires.

La compréhension entre patients et soignants reste particulièrement délicate à propos de la représentation et de l'expression de la douleur et la souffrance, « une expérience subjective différente selon les cultures, les origines géographiques ou sociales, qui dépasse les cadres du langage », précise Idriss. La relation se révèle d'autant plus sensible et complexe à l'égard des malades sans espoir de guérison confrontés au dilemme de la prise en charge des soins sur place ou au retour du dernier voyage au pays. Médecin d'origine italienne, Elisa connaît bien « la frustration d'arriver à s'exprimer et à se comprendre ». Pour Isabelle Marin, ce « blocage » n'est pas insurmontable. « L'essentiel, assure-elle, est avant tout d'établir une relation de confiance. » Quels qu'en soient les moyens d'expression. ■ Michel Delberghe



Portraits de voyageurs sans frontières

Venant de partout, allant partout, multilingues, ils, elles, voyagent en bus. Mais où sont les frontières, sinon entre les privilégiés et les autres ?

Prendre le bus ou le train de nuit pour rentrer en France, c'est presque un rituel. Déjà sur le trottoir où l'on attend, souvent longtemps, le bus, on n'est plus vraiment là. Déjà on mélange les langues, on explique en français, en anglais, en allemand, que c'est bien le bon arrêt et que de mémoire d'habitué on n'a jamais vu un bus passer à l'heure. On se reconnaît des points communs : on partage une destination et un point de départ. On se demande mutuellement ce qu'on fait ici, ce qu'on va faire là-bas. C'est souvent passionnant.

J'aime passer lentement d'un endroit à l'autre, en continuant de part et d'autre de la frontière à me sentir chez moi

Passer lentement la frontière

Le trajet est long, 7 heures pour Bruxelles, 10 pour Paris, 17 pour Lyon, 24 pour l'Espagne. Pendant tout ce temps, on est physiquement très proche. On se voit dormir, manger, aller aux toilettes, bailler, s'étirer. J'aime ces trajets. J'aime passer lentement d'un endroit à l'autre, en continuant de part et d'autre de la frontière à me sentir chez moi, surtout dans ce bus où tous vivent cette aventure. Les uns sont voyageurs, les autres ont plusieurs racines, beaucoup sont les deux. Que sont les frontières à ce moment-là, pour ces gens-là ? Pas des limites, c'est évident. Des horizons, peut-être, qui encadrent, momentanément, un contexte quotidien. Mais on prend surtout ces bus parce qu'ils sont moins chers que l'avion, et beaucoup moins chers que le train. Ces bus, pour cette raison, comme les compartiments assis des trains de nuit, convoient des gens qui pour beaucoup ont lutté pour acquérir cette mobilité. Leur statut de passe-frontière, même légal, n'est pas quelque chose qu'on leur a offert. C'est pourquoi sans doute, souvent – pas toujours, mais souvent – ces bus sont contrôlés par les polices des pays traversés.

Passeports et couleur de peau

Quand c'est le cas, on est réveillé en sursaut parce que le bus s'arrête et qu'on a rallumé les lumières. On cherche son passeport dans un état second, puis on attend son

tour dans un silence mi-ensommeillé, mi-oppresant. Deux policiers occupent les travées, les portes ont été fermées. Sur eux, à la ceinture, taser et matraque. Tous sont assis, tacitement assignés à résidence dans leurs fauteuils.

À mon passeport n'est toujours jeté qu'un coup d'oeil, on me dévisage brièvement, c'est bon. À tous ceux dont le passeport ou la peau sont de couleurs différentes, on pose des questions. On garde longtemps en main le document. On suspecte à haute et intelligible voix. La plupart du temps, les policiers repartent bredouilles. Je respire seulement une fois le bus reparti, les lumières éteintes. Mon cœur bat la chamade.

Une fois, 7 personnes ont été arrêtées. Évacuées une par une avec leurs bagages, dans les voitures appelées en renfort. «*Einpacken und Mitnehmen*» (Emballez, c'est pesé!), plaisante le policier. Personne ne parle. Cette nuit-là, j'étais assise au milieu de ceux qui ont été emmenés. Un policier est resté debout dans la travée à ma hauteur pendant 20 minutes. Mais mon passeport n'a pas été contrôlé. Alors ce n'est pas la frontière belge, ou française, ou allemande, que les policiers européens surveillent, mais bien celle des privilèges. — **Lucile Gemähling, Française habitant Brême en Allemagne**



Invisibles, changeantes, à quoi servent aujourd'hui les frontières ?

Échos du débat organisé par Causes Communes et la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, auquel ont participé Claire Rodier, juriste au Gisti et Michel Agier, anthropologue et ethnologue à l'Institut de Recherche pour le Développement et à l'EHESS.

Aujourd'hui, quelles formes prennent les frontières ?

Claire Rodier Depuis l'entrée en vigueur de la Convention de Schengen qui a créé un espace de libre circulation pour les citoyens européens, les frontières ne sont plus celles des cartes de géographie. Ce n'est pas qu'elles ont disparu, mais elles ont été délocalisées : les nouvelles frontières politiques de la France se trouvent désormais

La frontière est par nature instable, changeante, toujours renégociée

au sud de l'Italie ou de l'Espagne, à l'est de la Pologne ou de la Grèce. Et avec l'externalisation des contrôles migratoires, celles de l'Europe sont en Libye, en Ukraine, ou encore à l'aéroport de Bamako, où un Malien souhaitant venir en France va se faire contrôler par des policiers européens. Cette redéfinition des limites est aussi perceptible à l'intérieur de l'espace Schengen. On y a vu se mettre en place d'autres frontières invisibles, juridiques celles-ci, liées au statut des personnes. Car le droit à la mobilité n'est pas le même pour tout le monde en Europe. Pour les citoyens des États membres de l'UE les frontières ont quasiment disparu – sauf pour les Roumains et les Bulgares. Mais elles continuent bien à exister pour les étrangers en situation régulière qui peuvent circuler – au maximum pendant trois mois – mais pas s'installer dans un autre pays que celui où ils résident.



© Agathe Morin

Michel Agier : Ce que nous dit la tradition anthropologique, c'est que la frontière fait partie de l'ordre normal des choses. La frontière est un rite d'institution d'un lieu, d'une communauté, en ce sens elle est toujours présente et permanente, et elle est par nature instable, changeante, toujours renégociée. Ce n'est pas son existence en soi qui est en question, mais les transformations brutales qu'on fait subir à ce qu'elle signifie. Il est important, aujourd'hui surtout, de ne pas confondre l'idée de frontière avec l'emmurement. La frontière est un concept large, même si l'actualité nous amène à en parler d'un point de vue violent, brutal, du point de vue des murs, des contrôles, des rejets. Le mur n'est pas la frontière, c'est toujours

«*Le mur n'est pas la frontière. La frontière, elle, est le lieu de la relation, un seuil qui permet concrètement une reconnaissance de soi et de l'autre, alors que le mur est l'enfermement identitaire.*»
Michel Agier

un mur de guerre, guerre coloniale ou guerre aux migrants. La frontière, elle, est le lieu de la relation, un seuil qui permet concrètement une reconnaissance de soi et de l'autre, alors que le mur est l'enfermement identitaire. Même si c'est théorique, il faut faire la distinction entre frontière et mur.

CR : Les frontières sont aussi, souvent, le résultat de projets politiques. En Afrique, nombre de frontières ont été créées arbitrairement. Et une frontière dessinée de façon arbitraire par un colonisateur peut produire des effets hostiles 50 ans plus tard.

MA : Oui, bien sûr, les conquêtes coloniales ont imposé leurs propres ordres politiques et territoriaux. ...





... Et la décolonisation n'est pas achevée. Cela prouve au moins que les frontières ne sont pas naturelles, mais un fait social et historique. Si elles sont transformables, négociables, objets de conflit, c'est bien qu'elles ne sont pas naturelles et que ce qu'elles sont et font est le résultat d'un choix entre les hommes. La frontière par nature est instable parce qu'elle est sociale.



© Agathe Marin

Il y aurait donc des murs visibles, et des frontières plus invisibles ?

CR : On assiste à deux processus parallèles : d'un côté, l'hyper visibilité de certaines frontières, soulignée par la multiplication

circulation, franchir la frontière est une formalité. Dans certains aéroports européens, il n'y a qu'à poser la main sur un capteur pour être reconnu et voir les barrières se lever. Les autres sont assignés à résidence dans leurs pays, dans des camps ou derrière des murs. Là où il ne faut que quelques heures aux premiers pour aller d'un continent à l'autre, les seconds mettront des mois, voire des années.

MA : Bientôt, oui, nous ne verrons plus les murs qui seront bien plus brutaux que ceux qui se donnent en spectacle avec 5 m de haut, car ils auront été informatisés. Raison de plus, et d'autant plus urgente, pour prendre le temps de réfléchir à la distinction fondamentale entre murs et frontières. Aujourd'hui, avec la mondialisation, il y a une démultiplication des frontières qui ne se superposent plus les unes aux autres, les paysages culturels ou communicationnels n'ont pas les mêmes contours que les paysages économiques ou ceux de la finance. Et ils ne se superposent plus à ceux des États-nations. Ces derniers perdent du sens, et de manière anachronique s'en prennent aux individus qui cherchent à venir sur leurs territoires, pour montrer qu'ils n'ont pas tout perdu de leur souveraineté. L'État contre le corps de l'individu migrant, c'est un jeu à armes inégales...

CR : En effet, on n'a pas encore parlé des conséquences de cette gestion hostile de la frontière. La politique de visas, sorte de mur juridique, constitue la première étape de la dissuasion. Certains étrangers n'arrivent même pas à accéder aux consulats. En les empêchant d'utiliser les voies légales de franchissement des frontières, on les oblige à recourir à des moyens dangereux, voire mortels. On estime à environ 20 000 le nombre de morts aux frontières européennes en quinze ans. L'Europe, qui vient de se voir décerner le prix Nobel de la paix, utilise la frontière comme une arme de la « guerre aux migrants » dénoncée par Migreurop.

Mais les frontières peuvent-elles être utiles ?

MA : Même si l'actualité ne pousse pas vers cela, il est important de dédramatiser la conception de la frontière. Non pas pour en faire l'éloge idéologique, adossé aux inquiétudes sociales qu'on attribue globalement à la mondialisation. Non pas pour faire des éloges du repli identitaire, qui appelle toujours plus de murs. Au contraire, soyons attentifs aux situations de frontières. Quand on regarde ces situations, on comprend que c'est là que se construit véritablement la condition cosmopolite, là où les gens anticipent la forme du monde. Le cosmopolite n'est pas le yuppie – homme, blanc, quinquagénaire – qui se déplace sans contrainte d'argent ni de papiers dans une bulle entre Tokyo, Londres et New York. Ceux-là ont une expérience du monde plutôt limitée, dans la même classe sociale et dans des lieux identiques. Ceux qui font l'expérience du monde dans toute sa diversité culturelle et toutes ses contraintes sociales, matérielles, ce sont ceux qui vivent effectivement des expériences de frontières, frontières linguistiques, urbaines... Être dans la frontière c'est apprendre nécessairement le rapport aux autres. Au contraire,

Michel Agier



Claire Rodier

les propagandes ont tendance à privilégier la sécurité de l'enfermement, garantie de l'entre-soi... Mais le mur entretient la peur, car il rend l'autre invisible, il crée le fantôme de ce qu'il y a de l'autre côté. La profusion des murs c'est faire de l'autre un monstre en empêchant d'en faire l'expérience.

CR : Dans mon travail sur les contrôles frontaliers, j'ai essayé de chercher les ressorts cachés de ces politiques migratoires hostiles et meurtrières, mais qui ne répondent pour autant pas aux objectifs prétendument recherchés : empêcher les migrants de passer. Une des explications, c'est que s'est développé un véritable business du contrôle migratoire, notamment pour l'industrie militaire qui, avec d'autres acteurs privés, a tout intérêt au développement de l'idéologie de la peur qui est véhiculée contre les migrants.

Nous avons donc raté la « mondialisation humaine » ?

MA : C'est comme si nous avions quelques décennies de retard pour imaginer la libre circulation des hommes alors que se sont organisées les circulations des marchandises, des images, des discours à l'échelle mondiale. La mondialisation humaine est la plus difficile, contrôlée et réprimée, la moins libre des circulations, et dangereuse pour beaucoup.

La question qui se pose n'est pas de refuser cette dimension mondiale de nos vies, c'est de poser le problème de la citoyenneté dans la mobilité. Cela se voit notamment dans les situations d'entre-deux dans lesquelles se trouvent de plus en plus de réfugiés ou de ceux qu'ont dit « clandestins ». Ce mot nous a envahis, mais en vérité on n'est pas clandestin par nature, les migrants n'ont pas commis de faute pénale. On est clandestin dans un rapport à l'État qui est un rapport en crise. C'est l'État qui décide de la forme de son rapport aux individus, et ainsi crée les Sans-État. S'il y a de plus en plus de clandestins c'est parce qu'il y a de plus en plus de crise de l'État. On a là un retard de la politique sur la mondialisation.

Être dans la frontière c'est apprendre nécessairement le rapport aux autres.

Les frontières fonctionnent-elles ?

CR : Même si les contrôles peuvent être ponctuellement efficaces, il est illusoire de penser qu'on peut fermer hermétiquement les frontières. Quand il y a barrage à un point, les routes changent. Entre 2005 et 2012, celles vers l'Europe se sont déplacées de Gibraltar vers les Canaries, puis Lampedusa, la frontière gréco-turque, les pays de l'Est, les Balkans... Aujourd'hui, en Serbie, on trouve des « jungles » comme à Patras ou à Calais. Car rien ne résiste longtemps au besoin qu'ont les gens de bouger. Et il y a tout lieu de penser que les déplacements humains iront croissants dans les prochaines décennies. Autant anticiper cette évolution plutôt que de construire des murs qui ne seront pas efficaces. Aujourd'hui la guerre que mène l'Europe contre les migrants est unilatérale. Arrêtons-la avant qu'elle ne tourne au conflit généralisé. ■

Transcription : Agathe Marin

1 | L'iridologie consiste à observer les différents signes que présente l'iris et permet d'établir un bilan de santé.



Michel Agier, *La condition cosmopolite. L'anthropologie à l'épreuve du piège identitaire*, La Découverte, février 2013



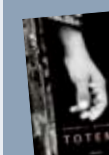
Didier Fassin (dir.), *Les nouvelles frontières de la société française*, La Découverte, 2010



« Il n'est de frontières qu'on n'outrepasse », Édouard Glissant, Le Monde Diplomatique



Anabell Guerrero, *Aux frontières*, éditions Atlantica, 2006



Anabell Guerrero, *Totems*, éditions Atlantica, 2008



La Cimade, *Visa refusé. Enquête sur les pratiques des consulats de France en matière de délivrance des visas*, 2010



Claire Rodier, *Xénophobie business. À quoi servent les contrôles migratoires ?*, La Découverte, octobre 2012



Faut-il abolir les frontières ? Manière de voir, avril-mai 2013

Le réseau migreurop.org

L'association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers, www.anafe.org



Participer à la campagne Frontexit pour le respect des droits humains des migrants aux frontières extérieures de l'Union européenne. www.frontexit.org

« Tu dois vivre ! »

My Hong Guilhot a dû fuir le Viêt-Nam par la mer alors qu'elle était enfant. Les années ont passé. Ici elle raconte avec ses mots ce voyage terrifiant.

Ma peur atteignit son paroxysme, quand une nuit, on me réveilla en sursaut. « On part » me dit une voix. Les adultes s'affairaient autour de moi. Je somnolais, je refusais de me réveiller. Je voulais retourner sous mes draps et me rendormir. J'aurais voulu que tout cela n'eût été qu'un cauchemar. Les trois bateaux de pêche de mon grand-père nous attendaient derrière la maison qui, possédait une sortie sur le Mékong. Pour pouvoir s'échapper, ma famille avait monnayé le silence des autorités de la ville. Elles fermaient les yeux pour quelques heures seulement. Les minutes étaient comptées en tael et nos vies en feuilles d'or. Les enfants, nous avons reçu l'ordre de courir très vite et de nous cacher dans la cale sans faire de bruit. Sur le ponton, nous avons suivi une lampe torche qui guida nos pas. Nous nous précipitions dans la soute, nous nous culbutions sur des caissons de vivres. Mais nous n'avions pas eu le temps ni d'avoir peur ni d'avoir mal. On ferma la soute et l'obscurité nous enveloppa. Ma mère et ma grand-mère étaient assises avec nous. Lune berçait mon

Les minutes étaient comptées en tael et nos vies en feuilles d'or.

petit frère et l'autre ma petite sœur. J'aurais voulu être à leur place pour me nourrir de leur chaleur, qui aurait pu calmer ma terreur. Mais je devais serrer mon doudou et mon cadet, qui sanglotait. Nous étions transis de peur.

Confinés dans la cale

Combien de temps sommes-nous restés dans la cale ? Je ne sais pas. Mais quand mon père vint nous chercher, je fus aveuglée par la lumière du jour. Le soleil était déjà haut dans le ciel. Nous nous hâtâmes de rejoindre les



autres sur le pont. Je vis les membres de ma famille le corps tendu, les mains crispées sur la barrière du bateau. Ils scrutaient l'horizon. Le Viêt-Nam n'était plus qu'un point. Toute impression de vie s'étouffa dans ce matin où notre âme fut à jamais suspendue à ce point.

Le bateau était amarré dans les eaux peu profondes de la Thaïlande. Ma famille a acheté, à coup de grammes d'or, le droit d'accoster. Mais interdiction leur a été faite de mettre un pied au sol, au risque de subir les coups de matraque des gardes-côtes. Pourtant, prisonniers de ce lagon, une certaine douceur de vivre renaissait sur les bateaux qui avaient eu la chance d'avoir pu cacher un capital pour monnayer ce droit du sol. Cette population était prête à négocier cette taxe jusqu'à ce que le Viêt-Nam du Sud négocie sa capitulation. Elle croyait pouvoir

Aujourd'hui encore, des hommes, femmes et enfants prennent la mer au péril de leur vie pour fuir des persécutions ou pour fuir la misère comme c'est le cas dans l'Océan indien entre les Comores et Mayotte. Et aujourd'hui encore, nombre d'États refusent de les accueillir et de les protéger, au nom désormais de la lutte contre l'immigration irrégulière.

réintégrer de nouveau sa maison et récupérer son bien confisqué ! Ma famille n'a jamais eu l'intention de s'exiler aussi loin de son continent. Mes cousins et moi, nous profitons, après chaque versement, de la lumière naturelle pour déployer nos poumons. Un après-midi une salve sonore de bruit métallique étrangle nos rires d'enfants. Sur les fusils, nos yeux s'arrêtent, tétanisés ! Silence ! Deux humanités s'observent, s'affrontent. Lune, les yeux cachés derrière des ornières métalliques pourfend de sa main armée des

corps rongés par le doute. L'autre, n'ayant plus que le ciel comme demeure et la vaste mer comme espoir, voit sa vie s'étioler, s'agenouille, implore.

Enfants apeurés, conscients du danger imminent, nous imitons nos parents. Des sanglots étouffés montent de-ci, delà. Les pleurs des enfants ne sont-elles pas les larmes universelles ?

Je commence à croire en nos pouvoirs d'enfant, quand je vois certains gardes baisser leur arme, traverser les pontons, manifester en ébouriffant les cheveux de mon petit cousin un geste humanisé.

Condamnés à l'errance

Mon grand-père maternel, parlant le thaï, se lève, croyant que l'homme qui s'avance veut entamer des pourparlers. Un coup de crosse atteint son visage. Il sombre. Je tremble. ●●●



LA CHRONIQUE
Hervé Hamon
ÉCRIVAIN, ÉDITEUR ET CINÉASTE

DES BARBELÉS DANS LA TÊTE

Je me rappelle, comme si c'était hier, mon premier voyage à Berlin Est. J'étais tout jeune, l'hiver était rude et la nuit épaisse. Je me souviens des gardes et de leurs chiens défonçant la neige, et des lumières brouillées, qui révélaient à peine les miradors du poste.

Je me rappelle, comme si c'était hier, l'Espagne de Franco. Je me rappelle la Grèce des Colonels. Je me rappelle Prague, je me rappelle Artur London, Jiri Pelikan et tant d'autres. Et encore Bucarest, au lendemain de l'exécution de Ceaucescu, des femmes américaines, à l'hôtel, achetaient trois bébés pour le prix de deux, tant qu'à faire.

Je me rappelle tout ça et je songe à mon père né orphelin pour cause de Grande Guerre. Et je me rappelle qu'en 1968, nous brandissions des pancartes qui disaient *Frontières = répression* ou *Nous sommes tous des juifs allemands* avec la certitude que l'internationalisme retrouvé allait unir la jeunesse du monde, que les pays colonisés ou post-colonisés allaient obtenir voix au chapitre, que tout cela allait s'étendre de façon irréversible et contagieuse.

On nous a vite fait savoir que nous nous étions trompés d'ordre du jour. Mais, quand même, lorsqu'il a été possible de circuler en Europe, y compris en Europe de l'Est, sans frontières et sans visas, avec une simple carte d'identité, nous autres, jeunes Européens nés de la guerre, grandis avec la guerre, héritiers du pire qu'engendrent les guerres (et parfois, minoritairement ô combien, de leur meilleur), nous n'avons eu d'autre choix que de ne point boudier notre plaisir. Cet espace ouvert fut le champ de bataille mondial, et cette revanche-là, pour symbolique qu'elle fût, n'était certes pas mineure ni négligeable.

Le comble du comble, la victoire des victoires, fut que pareille conquête paraisse à nos enfants naturelle, évidente, acquise. L'ex-champ de bataille est en paix, ça va de soi, c'est la moindre des choses. Nous traversons une crise, nous avons des dettes, nous devons repenser l'opulence, l'arrogance, la cécité des années thatchériennes, mais nous sommes en paix et nos frontières sont gommées.

Il faut un effort, un réel effort pour s'imaginer ce que tant d'ouverture recèle de fermeture. Pour deviner combien ces barrières tombées pour nous autres et nos descendants sont hérissées et menaçantes pour qui tente de les franchir, de les déminer. Combien les frontières de nos frontières comprennent, outre les chiens et les miradors, des caméras, des systèmes experts, de l'informatique, des drones. Combien l'accès à notre espace démocratique et pacifié induit un long et périlleux parcours du combattant.

Nous nous sommes réjouis, et nous avons raison, de la mutation historique de notre continent. Mais avons-nous pris conscience que cette dernière risquait de se travestir en repli frileux et haineux ? Ce qui reviendrait à renouer avec nos spectres d'hier, ceux-là mêmes que nous souhaitions écarter à jamais. ■

... Le bourreau empoigne d'un geste impétueux son poignet. Il arrache machinalement son alliance. Hommes et femmes quittent leur anneau. Brusquement, une salve retentit. Ce lien si ténu soit-il, avec une terre proche du Viêt-Nam rythme le souffle de notre vie. Nous ne voulons pas sortir de cette artère principale par laquelle transitent les échos de notre pays. Où allons-nous maintenant ? J'aperçois le visage crispé des adultes plongés soudain dans l'abysse du désespoir. Mais chacun se met à reprendre son courage jusqu'à ce que la peur s'abolisse dans sa volonté obstinée de vivre. Une foule bâillonnée traîne sa carcasse en bois sur une mer happant déjà les entrailles de quelques embarcations.

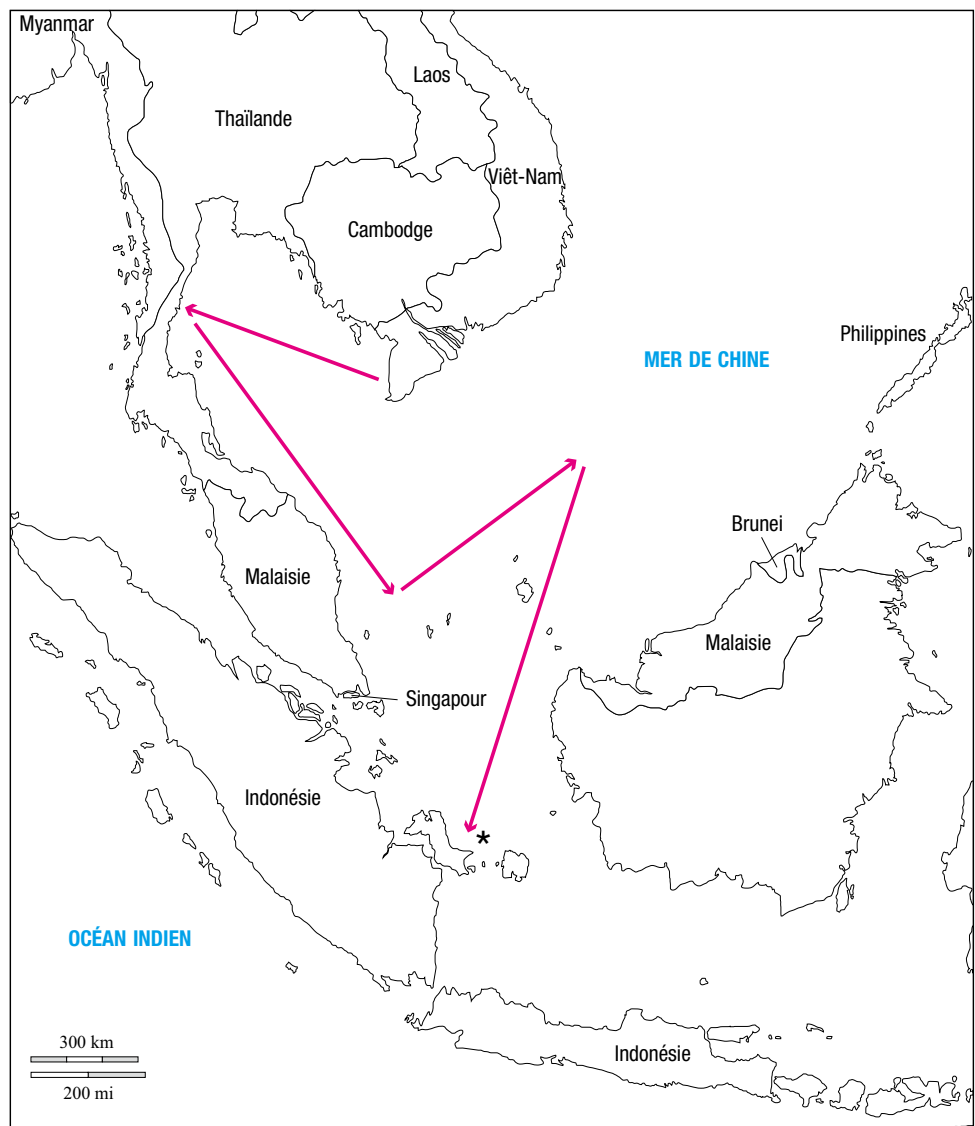
Ma famille ne veut pas s'engager dans la mer de Chine. Elle cherche désespérément une main fraternelle qui l'autoriserait à accrocher son bateau à un pan de terre. Mais notre bateau traverse un corridor d'hommes qui refusent nos offrandes. Nous sommes devenus des parias. De quoi sommes-nous coupables ? Peut-être d'avoir choisi la liberté, au risque de perdre notre vie.

Nous sommes condamnés à l'errance. Nous traînons nos bateaux, juchés sur cette mer immonde vers des eaux plus profondes. Nos fragiles embarcations se dirigent maintenant inquiètes et lourdes vers les écumes de la peur, les vagues d'angoisse et le déluge de l'enfer.

La mer est enragée comme une bête excitée par l'odeur du sang. Ma grand-mère paternelle prie pour que notre bateau ne se fende pas, elle prie pour que nous restions en vie. Moi, je ne prie plus. À force de regarder cette mer fuligineuse,

« nous avons tous entre nos mains une vie en sursis, mais une vie encore à vivre ».

mon corps se liquéfie. Je me laisse mourir pour m'échapper de cette procession de morts vivants. Alors j'entends ma grand-mère fredonner dans cette mer déserte « nous avons tous entre nos mains une vie en sursis, mais une vie encore à vivre ». Une nuit, comme les nuits des Viêt-Cong, une horde de sauvages accoste nos trois bateaux. Face aux armes de ces hors-la-loi, ma famille a perdu



→ Trajet du bateau

★ Île où ont été accueillis les "boat people" vietnamiens dans un centre de refuge

la bataille. Ils ont immédiatement immolé les hommes. J'entends des voix aimées étranglées par ces paroles inaccoutumées : « quittez vos bijoux, mettez-les dans les biberons, Pincez les enfants pour qu'ils ne s'approchent pas de vous ». J'entends les pleurs de douleur de mon frère et de ma sœur. Ils pénètrent dans la cabine et raflent tous les bijoux. Ils souillent nos corps avec leur désir brutal de l'or. Ils fouillent jusqu'au fin fond de notre intimité. J'entends les sanglots étouffés des femmes de ma famille. Je porte leur douleur, maintenant que je suis femme et mère.

Rien ne leur suffit. Ils veulent nous exterminer. Mais ce ne sont que des lâches. Alors, avec leurs haches, ils entaillent les planches du bateau

et prennent la fuite. Les hommes enfin libérés, se précipitent avec l'énergie du désespoir pour luter les fentes béantes avec une bouillie de riz et avec les vêtements. Mais l'eau monte inexorablement. Tout mon être s'engouffre dans le corps de mon aïeule, qui m'étreint avec rage et consternation. Elle tressaille. Une lame gigantesque et noirâtre heurte nos carcasses sidérées. J'entends une voix qui déchire l'obscurité « tu dois vivre ! ». Je sens qu'on soulève mon corps, qu'on le lève dans les airs. Des hommes aux gestes bienveillants se précipitent. Ils nous arrachent des entrailles de la mer. Nous raccrochons alors notre volonté de vivre, à ce phare de l'humanité, le bateau île de lumière. ■

My Hong Guilhot

« Vous ne pouvez pas forcer la main aux autorités françaises... »

Une audience ordinaire du juge des libertés et de la détention au tribunal de Bobigny duquel dépend l'aéroport de Roissy, la plus grande zone d'attente de France.

Dans la salle exigüe, toutes les chaises sont occupées. À gauche, huit hommes et femmes arrêtés à l'aéroport de Roissy espèrent convaincre la juge qu'ils ont le droit d'entrer sur le territoire français. À droite, les avocats attendent de défendre leurs clients. Dans un recoin, se serrent les familles. Tous sont noirs. Assis confortablement sur les seuls sièges de cuir de la salle, les policiers, eux, sont blancs ainsi que l'avocate du ministère de l'Intérieur, la greffière et la juge.

Celle-ci appelle une dame venue de Kinshasa. Elle a déclaré venir en Belgique pour du tourisme, a présenté un visa Schengen valide, ainsi qu'une assurance médicale mais la police a douté de sa réservation d'hôtel, qui devait être réglée à son arrivée. La juge l'interroge longuement, essaye de démêler. Sa fille, qui vit en Belgique, est venue au tribunal. Pourquoi avoir dit venir pour du tourisme alors qu'elle allait voir sa fille ? Le doute s'immisce. La dame répond d'une voix lasse et la juge la reprend « Je ne sais pas comment c'est en Afrique, mais ici quand on s'adresse à un tribunal on ne dit pas "ouais ouais" ». « Oui », répond la dame en baissant la tête. Elle parle ensuite de son magasin d'électro-ménager, de son mari et de ses fils qui l'attendent au Congo... L'avocate du ministère prend alors la parole.

« Quelle confusion ! Et puis je vous rappelle que si la personne ne remplit pas les critères d'entrée lors du contrôle à l'aéroport, il n'y a pas de régularisation possible par la suite ». La juge réagit « À quoi sert alors le magistrat que je suis ? », l'avocate bredouille « la Cour d'appel est unanime, pas de régularisation possible ». La juge passe au dossier suivant : une Camerounaise, venue vendre des objets d'art à une foire à Padoue. Elle avait un visa pour l'Italie, mais quand les policiers ont appelé l'hôtel celui-ci n'a pas retrouvé trace de sa réservation. Elle a raté la foire maintenant et son billet retour est pour dans quelques jours, mais elle aimerait pouvoir aller à Padoue, puis

à Milan récupérer l'argent de ses clients. Elle montre une réservation pour un hôtel à Florence. La juge l'examine, « je ne sais pas comment ça se passe en Afrique, on a l'impression que les distances n'existent pas mais c'est loin vous savez Milan de Florence... ». Le doute est là. « Pas de régularisation possible » répète l'avocate du ministère.

Se présente ensuite un jeune Congolais. Il balbutie. Il allait à Turin, avait un visa, une assurance et 3 000 euros en liquide. Mais son billet d'avion était pour Rome, ce qui a alerté les policiers.

« Là encore, on a un problème de distance » commente la juge. « Il n'y avait pas de billet direct pour Turin » explique son avocat. Mais sa mère est réfugiée en France. Risque migratoire. L'avocat explique qu'il aurait été plus facile de demander à entrer sur le territoire au titre de l'asile, puisque sa mère était déjà reconnue réfugiée plutôt que d'inventer un voyage touristique en Italie. Le jeune homme n'ose pas lever la tête. Sa mère a apporté une attestation d'hébergement, pour qu'il puisse passer quelques jours avec elle, à défaut d'aller en Italie. « Il n'y est pas indiqué la taille de l'appartement » remarque la juge. L'avocate du ministère s'agace, « pas de régularisation possible, s'il faut à chaque fois tout dépatouiller... »

Vient ensuite le tour d'un Éthiopien et d'une Congolaise arrivés avec des faux papiers et qui se sont vus refuser l'entrée sur le territoire au titre de l'asile. Cela fait 12 jours qu'ils sont en zone d'attente, refusant chaque vol. « Vous ne pouvez pas forcer la main aux autorités françaises » tente d'expliquer doucement la juge. Le ministère demande une prolongation de l'enfermement de 8 jours, le temps de réussir à les faire embarquer de force sur un vol.

« Des vols pour Addis-Abeba il y a en a tous les jours, réplique un des avocats, si vous prolongez faites-le jusqu'à demain au plus tard. » Si jamais ils n'ont pas pu être embarqués, ils seront alors libérés. Dernier espoir. ■

Agathe Marin.

Une bataille pour la liberté d'expression à travers le théâtre

Magnifique et bouleversant spectacle, *La Ronde de nuit*, créé au printemps 2013 au Théâtre du Soleil à la Cartoucherie de Vincennes, est une création collective imaginée et jouée par une troupe de comédiens afghans « Le Théâtre Aftaab en voyage » et mise en scène par Hélène Cinque. Celle-ci nous raconte la genèse et les étapes de cette création, et explique comment cette belle aventure – humaine autant qu'artistique – s'inscrit dans sa propre démarche théâtrale.



Extrait de
La Ronde de Nuit

Que signifie le nom « Théâtre Aftaab en voyage » ? En quoi cela correspond-il à l'histoire et aux projets de la troupe ?

En persan (dari) Aftaab veut dire « Soleil », en référence au Théâtre du Soleil, puisque la troupe est née en 2005, à la suite d'un stage animé à Kaboul par Ariane Mnouchkine et sa compagnie¹. La collaboration s'est ensuite toujours poursuivie, au fil des stages de formation et des spectacles, en France et en Afghanistan. L'ajout du terme « en voyage » souligne l'importance qu'attachent les comédiens à l'idée d'échange culturel, à leur volonté de faire circuler les textes, à l'espoir de les jouer et de les faire vivre dans leur pays. Car ce qui est depuis le début au cœur de leur travail, c'est la bataille contre l'obscurantisme et un profond désir de liberté d'expression, intimement lié à la découverte du pouvoir qu'a le théâtre dans cette conquête. Mais c'est de plus en plus difficile : il leur est impossible pour l'instant de retourner faire du théâtre librement en Afghanistan et

depuis deux ans ils sont installés en France, où ils ont pu régulariser leur séjour, faire venir leurs familles... et maîtriser assez la langue pour que leur dernier spectacle, *la Ronde de nuit*, ait été créé en français.

Comment avez-vous rencontré le théâtre Aftaab ?

Avant de créer ma propre compagnie, « L'instant d'une résonance », j'ai moi-même longtemps été comédienne au Théâtre du Soleil. C'est d'ailleurs à ce titre que j'avais été sollicitée par La Cimade, il y a une dizaine d'années, pour animer des ateliers d'apprentissage du français à travers l'expression théâtrale². C'est cette expérience, vécue pendant 4 ans avec des migrants – dont une majorité d'Afghans à l'époque – qui a conduit Ariane Mnouchkine à me proposer d'animer le premier stage de formation d'acteurs suivi en France par la troupe, dès la fin 2005. Ensuite, nous avons continué à travailler ensemble, à Paris et à Kaboul, pour monter *Tartuffe* et *L'Avare* (joués en traduction), ainsi qu'une première création collective (en dari), *Ce jour-là*. L'aventure se poursuit aujourd'hui avec *la Ronde de nuit*...

À quelle conception du théâtre votre démarche de mettre en scène des créations collectives, que vous pratiquez aussi dans d'autres contextes, correspond-elle ?

Tout repose sur la capacité extraordinaire du théâtre à exprimer les émotions et à les transmettre, les faire partager. C'est évidemment possible à travers des textes d'auteurs, comme j'ai régulièrement plaisir à le faire, avec des œuvres classiques ou contemporaines, françaises ou étrangères. Je suis également passionnée par la manière dont le théâtre permet la prise de parole et sa mise en forme. Dans les ateliers que j'anime, auprès de personnes parfois très démunies ou en détresse, mon rôle est de susciter cette parole, à partir de l'évocation de situations vécues ou fantasmées qu'on raconte, qu'on joue, qu'on transpose...

Quelles ont été les ambitions ou les contraintes propres à *la Ronde de nuit* ?

Pour créer la pièce, les comédiens ont improvisé, à

partir des histoires qu'eux-mêmes ou des proches ont vécues, pendant la guerre ou sur la route de l'exil, pour faire surgir les émotions ou les idées à transmettre. Certains ont subi ou ont été témoins de terribles événements, toujours présents dans leur mémoire, dans leurs cauchemars : le défi a été de pouvoir en parler, devant les autres, puis de parvenir à les « jouer ». Tout en sachant que le but final était d'en faire un spectacle, destiné à un public qui n'a pas vécu la même histoire, qui plus est dans une langue pour eux nouvellement apprise ! D'où l'exigence de trouver un langage – à travers les mots, mais aussi les mouvements, les lumières, la musique – pour les dire. C'est là qu'intervient la mise en scène, pour construire un ensemble, enchaîner les épisodes, trouver un rythme, avec des ruptures de ton, des alternances entre tragique et burlesque, humour et poésie, violence et tendresse. Beaucoup de spectateurs, qui ont aimé la pièce, nous ont dit que la variété des émotions, avec ces passages du rire aux larmes, entre rêves et cauchemars, donnait d'autant plus de force au propos. Quant aux comédiens d'Aftaab, ils sont vraiment fiers ! Ils se réjouissent, disent-ils, d'avoir « vaincu la bêtise afghane » et d'avoir montré qu'ils étaient capables de vaincre tous les obstacles à leur libre expression. ■

Propos recueillis par Françoise Ballanger



La Ronde de nuit sera en tournée en France et à l'étranger à partir de novembre 2013 et au long de l'année 2014 : programme à consulter à partir de septembre sur <http://compagnie.idr.free.fr> ou <http://www.aftaab-theatre.com>

Qui va loin...

Christophe Léon,
Qui va loin revient près,
Ed. Thierry Magnier, 144 p., 2013, 9 €.
À partir de 12 ans.



Le récit s'ouvre sur une scène à Kisangani, dans la République démocratique du Congo, en 2004. Tata (« le père » en lingala) de Kimia paie un passeur. Il veut que sa fille de neuf ans construise son avenir en France. À Pointe-Noire, Kimia embarque clandestinement dans un porte-conteneurs. Au bout d'une effrayante traversée de l'Atlantique, elle retrouve sa tante au Havre. Christophe Léon entraîne alors le récit dans le drame de l'esclavage domestique. Kimia est vendue par cette tante cupide à un couple de notables parisiens. Séquestrée dans leur appartement, elle reste sous leur emprise jusqu'en 2012. Son adolescence lui donne la force de fuir, malgré une peur panique de l'extérieur. Kimia n'a pas d'argent, ni de contacts et, sans papiers, elle a perdu son identité. La suite des événements la mène en centre de rétention administrative. Devenue un dossier d'immigration illégale, elle risque l'expulsion. « Sa détresse, sa peur, son angoisse n'avaient aucune place dans le système », souligne l'auteur. Seuls la soutiennent un avocat et Guy, « un représentant de La Cimade ». Mais entre la complexité des procédures et la révolte de son ami Gilles, le sort de Kimia va se révéler bien différent de celui que son père avait espéré pour elle. Ce roman, dont l'intrigue est fictionnelle, vient sensibiliser les jeunes lecteurs au calvaire vécu par des mineurs étrangers isolés en France et au rôle de la justice à l'égard des vrais coupables. ■ Maya Blanc

¹ Un film retrace cette aventure. Disponible en DVD à la librairie du Théâtre du Soleil <http://www.theatre-du-soleil.fr/thsol/notre-librairie/un-soleil-a-kaboul-ou-plutot-deux/>

² cf le débat publié dans *Causes communes* n° 71

Avant la chute



En Colombie, après que leur père, un paysan misérable contraint de cultiver la coca a été tué, victime de la guerre entre soldats et rebelles, deux sœurs entament vers les États-Unis un long parcours migratoire qui se termine tragiquement à Mexico... Au Mexique, le sénateur Urribal, grâce à un terrifiant système de corruption, a bâti depuis plusieurs décennies fortune et pouvoir dans l'État de Chihuahua, dont la capitale Ciudad Juarez est la plus violente du pays. Mais il se sait aujourd'hui menacé par les nouveaux cartels et les nouvelles « règles du jeu » dans la guerre du pouvoir et de la drogue... Dans une cité de la banlieue parisienne, Naadir, encore enfant, est le plus jeune d'une fratrie dont l'aîné est un caïd du trafic de drogue. C'est un élève brillant, passionné par la lecture et les études, un jeune garçon sensible, dont les rêves vont se fracasser sur la réalité. En entrelaçant ces trois histoires, apparemment lointaines mais intimement liées, Fabrice Humbert dénonce la mondialisation du crime et de la violence et offre une vision impitoyable des tenants et aboutissants mortels des luttes pour la domination du marché de la drogue, où les personnages de victimes n'ont aucune chance... En choisissant la fiction pour donner chair à des questions économiques, sociologiques et politiques difficiles, il embarque le lecteur dans le chaos du monde avec une grande tendresse pour ses personnages : « *C'est au moment où les êtres sont enveloppés de lumière qu'ils commencent à chuter. On croit qu'ils brillent alors qu'ils brûlent.* » — **F. B.**

Fabrice Humbert, Avant la chute, éd. Le Passage, 2012, 276 p., 19 €.

Les révolutions arabes



Jean-Pierre Filiu, Cyrille Pomès, Le Printemps des Arabes, Futuropolis, 2013, 112 p., 18 €.

Janvier 2011. La mort de Mohammed Bouazizi déclenche un soulèvement populaire en Tunisie. C'est le début d'une série de révolutions, spécifiques à chaque pays. L'Égypte, la Libye, le Yémen, l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, Gaza, le Maroc, l'Algérie. Et la Syrie, où le sang ne cesse de couler... Attribuant à la BD une vocation pédagogique, l'historien Jean-Pierre Filiu retrace les principaux événements en bulles. Chaque chapitre évoque les étudiants, les artistes, les citoyens, qui, par les rassemblements, les réseaux sociaux ou les armes, ont combattu les régimes autocratiques. Sous le coup de crayon de Cyrille Pomès, apparaissent Tawakul Karman, Ghayath Matar, Mahdi Zeyo et toutes les figures de ce « Printemps des Arabes ». Hormis quelques illustrations symboliques, la plupart sont réalistes, inspirées de photos éditées sur les blogs ou dans la presse. La BD initie ainsi les lecteurs ; qui se seraient perdus dans l'actualité, à cet essentiel et complexe processus de défense de la Liberté engagé au Sud de la Méditerranée. — **M. B.**

En bref



Le 4^e Prix littéraire de la Porte dorée, organisé par la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, a été décerné à Mathias Énard, pour *Rue des voleurs* (Actes Sud).

Le magnifique roman de Laurent Gaudé sur l'immigration clandestine en Méditerranée, *Eldorado*, est à présent disponible en version audio, lu par Pierre-François Garel.

1 disque compact audio (5 h 00), éditions Thélème, 17,00 €

Parution d'un important ouvrage de référence, à consulter en bibliothèque, premier du genre sur ce sujet : *Passages et ancrages en France. Dictionnaire des écrivains migrants de langue française (1981-2011)* 300 notices consacrées aux « écrivains migrants », nés en dehors du territoire français, mais vivant et publiant en France. Pour chacun : une notice biographique, une analyse thématique développant l'impact de la migration sur sa créativité, bibliographie.

Sous la direction d'Ursula Mathis-Moser et Birgit Mertz-Baumgartner, éditions Honoré Champion, coll. « Dictionnaires et Références », 2012, 968 p., 160 €

Publication d'une étude (à partir d'un mémoire de master) sur le thème des sans-papiers dans la littérature de jeunesse : *Lire les sans papiers : littérature jeunesse et engagement* **Claire Hugon, éditions CNT, coll. N'autre école, 2012, 190 p., 10 €.**

CHEBA LOUISA

UNE COMÉDIE SÉRIEUSE DE FRANÇOISE CHARPIAT (MAI 2013)



On peut par un film traiter, de manière non dramatique, la question des origines et de l'intégration difficile en France. C'est le cas avec cette comédie pétillante – et sans prétention – qui réunit deux femmes françaises, vivant à Paris, dont l'une est d'origine maghrébine, Djemila (interprétée par Rachida Brakni). De parents très traditionnels (surtout la mère !) Djemila, à qui on a *choisi* un fiancé, arrive à s'émanciper en louant un appartement... mais à deux pas de chez sa mère. Elle a un vrai boulot, comme conseillère juridique en assurances. Et son collègue (« Français de souche ») est très amoureux d'elle. Elle aimerait bien se débarrasser des contraintes ancestrales et vivre sa vraie vie. Sa voisine de palier, Emma (Isabelle Carré), a une vie de galère. Deux jeunes enfants à charge, son compagnon, père des enfants, est mort dans un accident. Elle est caissière dans

une grande surface, mais elle a toujours des problèmes financiers, ce qui lui vaudra des ennuis professionnels. Son allure très « cool » (mini jupes, cheveux teints) l'a fait mal voir dans la cité.

Une grande amitié va se développer entre elles, leurs problèmes de vie sont différents, certes, mais elles ont un point commun : comment s'en sortir, sans tomber dans le rôle de victimes de la société ? Elles vont s'entraider, et cela grâce à la musique arabe ! En effet, Djemila est passionnée par l'histoire de sa grand-mère, chanteuse de « raï » marocain et danseuse, qu'elle découvre, fascinée, sur des films super8 conservés par son père. Elle apprend que, rejetée par son entourage, Cheba Louisa (c'est son nom) s'est suicidée. Le lien avec ses racines, Djemila l'affirme à sa façon en acceptant de chanter dans un cabaret les chansons de sa grand-mère et c'est ainsi qu'elle va pouvoir apporter une aide considérable à Emma. Les deux femmes s'insè-



rent temporairement dans la société sans pitié qui les entoure. Le film se termine en happy-end mais laisse un goût d'incertitude sur leur avenir proche... Malgré un scénario convenu et des ellipses un peu surprenantes, c'est un certain tableau de notre société qui nous est montré, sans drame, sans propos militant, mais qui suscite la réflexion. —

PRO-FIL

est une association d'inspiration protestante, mais ouverte à tous, qui entend promouvoir le film comme témoin de notre temps et dont les activités reposent sur plusieurs groupes locaux, répartis à travers toute la France. Pro-Fil organise également des rencontres entre théologiens, professionnels du cinéma et cinéphiles sur le rôle et l'importance de l'expression cinématographique dans la connaissance du monde contemporain.



À voir également

La traversée est un documentaire, réalisé par Elizabeth Leuvrey. Il a pour cadre la Méditerranée (qui fait d'ailleurs l'objet d'une très belle exposition à Marseille, dans le cadre de « Marseille-Provence13 Capitale Européenne de la Culture »). Basé sur des interviews avec des personnes naviguant entre la France et l'Algérie, ce film aborde avec intelligence et pertinence les questions très actuelles d'identité, d'appartenance, de filiation. Le mot de *migration* constitue le terme d'*immigration*. Quant à *la traversée*, n'est ce pas la représentation de notre vie ? — **Alain Le Goanvic, Pro-fil**



LA PHOTO DE CAUSES COMMUNES

Monsieur et Madame Zhang

Sur cette image, on pourrait être en Chine. Mais nous sommes à La Courneuve, dans une rue calme, bordée de pavillons défraîchis où vivent des familles venues clandestinement en France il y a près de 10 ans et aujourd'hui toujours sans papiers. Ce dîner de fin d'été est un dîner d'adieu. M. et M^{me} Zhang ont décidé de rentrer en Chine. Autour de la table planent un lourd sentiment d'échec personnel et la peur d'un avenir incertain. Quand les Zhang décident de faire le chemin du retour, comme de plus en plus de personnes de leur communauté, les autres s'accrochent coûte que coûte à l'espoir d'une régularisation. Fanny Tondre, photographe, a plongé dans le quotidien de ce couple chinois et a réalisé, avec Olivier Jobard, un film autour de leur histoire. Ils racontent leur parcours, leurs sacrifices, leurs questions.



© Fanny Tondre

Est-ce que la vie misérable qu'ils ont menée en France pendant 10 ans valait la peine de quitter leur pays ? Pourquoi la France ne les a-t-elle pas accueillis ? Quel goût aura leur retour en Chine ?

À voir et à lire :

> *Monsieur et Madame Zhang*, de Fanny Tondre et Olivier Jobard est un documentaire de 52mn, coproduit par Arte et What's Up films
> *Retour à Wenzhou*, de Fanny Tondre et Olivier Jobard est un livre édité aux Éditions Neus, Collection 24x36

[HTTP://VALISEMEXICAINE.MAHJ.ORG/](http://valisemexicaine.mahj.org/)

La valise mexicaine

Elle s'appelait Gerda Taro, de son vrai nom Gerta Pohorylle. L'une des premières femmes photojournalistes est morte heurtée par un char en 1937, alors qu'elle réalisait un reportage sur la bataille de Brunete. Défendant la cause républicaine, elle couvrait la guerre civile espagnole pour la presse française avec son compagnon, Robert Capa, rendu célèbre par son cliché « la mort d'un soldat républicain ». De 1939 à la Seconde Guerre mondiale, trois boîtes contenant plusieurs de leurs rouleaux de pellicule, afin d'être protégées, sont passées de main en main... Jusqu'à ce que leur trace soit perdue durant près de 70 ans ! Retrouvées à Mexico au terme d'un parcours rocambolesque, ces boîtes ont été remises, en 2008, au Centre international de la photographie de New York (ICP). Soit 4 500 négatifs, légendés et bien conservés. Des prises de vue, inédites pour la plupart, de Capa, Taro et Chim (David Seymour), réalisées entre 1936 et 1939, au front, dans les villes, dans les villages... Des images témoignant, aussi, de l'exil :

la marche des réfugiés le long des plages de la Catalogne française, emmenés par les gendarmes vers les camps d'internement. Le Musée d'art et d'histoire du judaïsme de Paris a exposé, jusqu'en juin dernier, les planches-contacts des trois photographes ayant fui l'antisémitisme en Allemagne, en Hongrie et en Pologne, et combattu le fascisme. Si vous avez manqué l'exposition, un site est consacré à « la valise mexicaine », avec des vidéos, une chronologie et des biographies, ainsi qu'une judicieuse bibliographie et quelques liens vers d'autres sources d'information sur le sujet. — Maya Blanc

En français : <http://valisemexicaine.mahj.org/>
En anglais : http://museum.icp.org/mexican_suitcase/
Un autre lien, en français, sur Capa : <http://expositions.bnf.fr/capa/>

DANS LA COLLECTION DES PETITS GUIDES

Regardons, écoutons les femmes qui migrent...

« Au premier regard, elles restent invisibles et silencieuses. Et puis, on les voit : ces sœurs, mères, épouses ou victimes, nounous, femmes de chambre, analphabètes, femmes voilées ou en boubou, régnant dans les odeurs d'huile de palme sur des cuisines minuscules, cloîtrées dans des immeubles de quartiers relégués... nous voilà assommés de clichés, qui semblent tellement caricaturaux et qui, pourtant, foisonnent aux guichets des préfectures et des consulats, en filigrane des politiques d'intégration ou bien dans certains reportages télévisés. N'en déplaise à nos représentations, les femmes migrantes sont là, d'autant plus déterminées que le chemin migratoire a été éprouvant, d'autant plus actives qu'elles doivent prouver encore davantage, d'autant plus fortes que leur situation, et de femme, et de migrante, les rend plus vulnérables aux discriminations et injustices sociales. Elles existent et agissent pour et par elles-mêmes, tributaires de notre incapacité collective à penser la complexité et la diversité de leurs situations et parcours de vie privée et professionnelle. Au travers de ce petit guide, c'est bien de la femme migrante, la femme mobile, dont nous voulons ici tracer les portraits et les projets, et auxquelles nous voulons rendre justice. »

Ainsi commence le dernier né de la collection des Petits guides de La Cimade. Une collection d'ouvrages pédagogiques et



Au travers de ce petit guide, c'est bien de la femme migrante, la femme mobile, dont nous voulons ici tracer les portraits et les projets, et auxquelles nous voulons rendre justice.

ludiques, pour mieux comprendre la réalité des migrations et s'attaquer aux idées reçues, qui circulent autour de nous. Dans cette lignée, ce *Petit guide pour conjuguer la migration au féminin* s'attache à dévoiler la réalité des migrations féminines et à en expliquer les particularités. Car écouter les histoires si diverses des femmes qui migrent, c'est d'abord comprendre que les migrants ne se résument pas à des chiffres ou à quelques figures caricaturales, mais qu'ils sont avant tout des hommes et des femmes au parcours intelligible. Ce petit guide apporte enfin des chiffres et des faits pour saisir comment les politiques d'immigration et d'asile sécuritaires et répressives renforcent les inégalités sociales telles que les inégalités homme/femme. —



Ce petit guide publié en juin 2013 est à découvrir sur le site de La Cimade. www.lacimade.org
Retrouvez-y également les autres petits guides de la collection.

